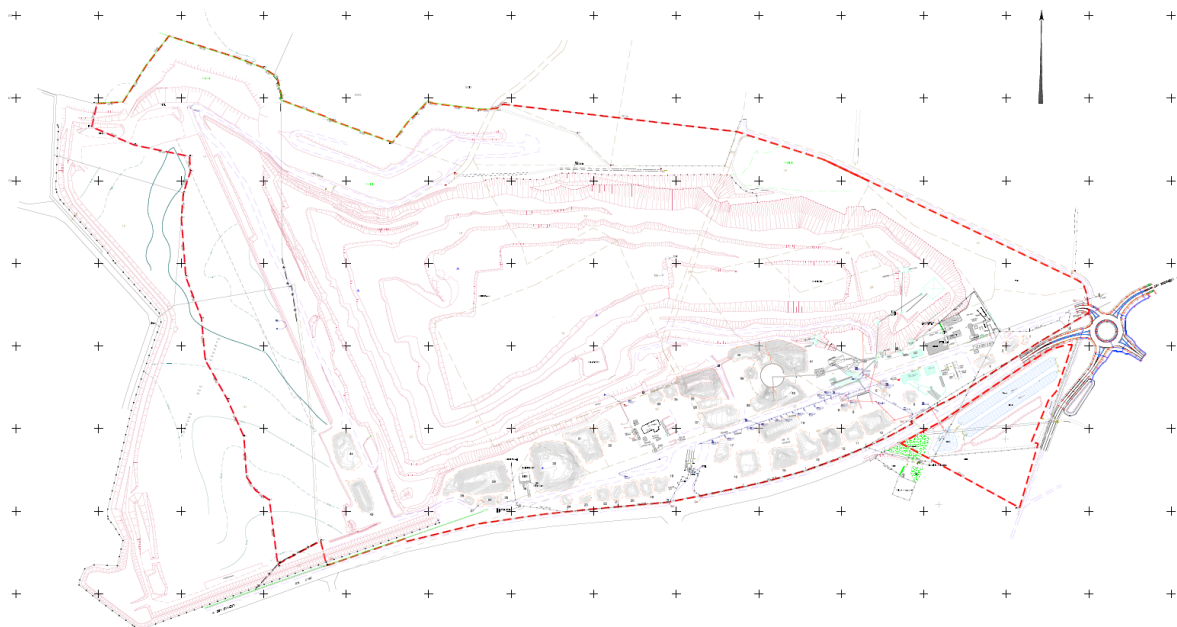


# CARRIÈRES MOUSSET

**ANNEXE A LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS  
PREALABLE A LA REALISATION EVENTUELLE D'UNE EVALUATION ENVIRONNEMENTALE**

**CARRIERES MOUSSET – Les Lombardières  
Sainte-Florence – 85140 ESSARTS-EN-BOCAGE**

**ARRETE PREFECTORAL N°04-DRCLE/1-274  
EN DATE DU 27 MAI 2004 MODIFIE**



## SOMMAIRE DES ANNEXES ET INFORMATIONS JOINTES A LA DEMANDE

CARRIERES MOUSSET – Les Lombardières  
Sainte-Florence – 85140 ESSARTS-EN-BOCAGE

Ci-dessous, veuillez trouver le sommaire des annexes jointes à la demande :

- **ANNEXE n°1** :  
**Informations nominatives relatives au maître d’ouvrage ou pétitionnaire**  
*(annexe diffusée indépendamment).*
- **ANNEXE n°2** :  
**Plan de situation au 1/25 000.**
- **ANNEXE n°3** :  
**Photographies de la zone d’implantation.**

Et des pièces complémentaires associées à la demande :

- **PIECES n°1** :  
**Détail cadastral, tableau récapitulatif et attestations de maîtrise foncière des parcelles concernées par la demande.**
- **PIECES n°2** :  
**Mise à jour des Rubriques ICPE et IOTA.**
- **PIECES n°3** :  
**Mise à jour du plan final de remise en état de la carrière des Lombardières.**
- **PIECES n°4** :  
**Compatibilité des documents d’urbanisme avec la demande d’extension de la carrière des Lombardières.**
- **PIECES n°5** :  
**Projet de mise à jour des garanties financières intégrant le nouveau périmètre envisagé de la carrière.**
- **PIECES n°6** :  
**Informations complémentaires relatives à la demande d’extension de la carrière.**

**ANNEXE N°1**  
**INFORMATIONS NOMINATIVES RELATIVES**  
**AU MAITRE D'OUVRAGE OU PETITIONNAIRE**

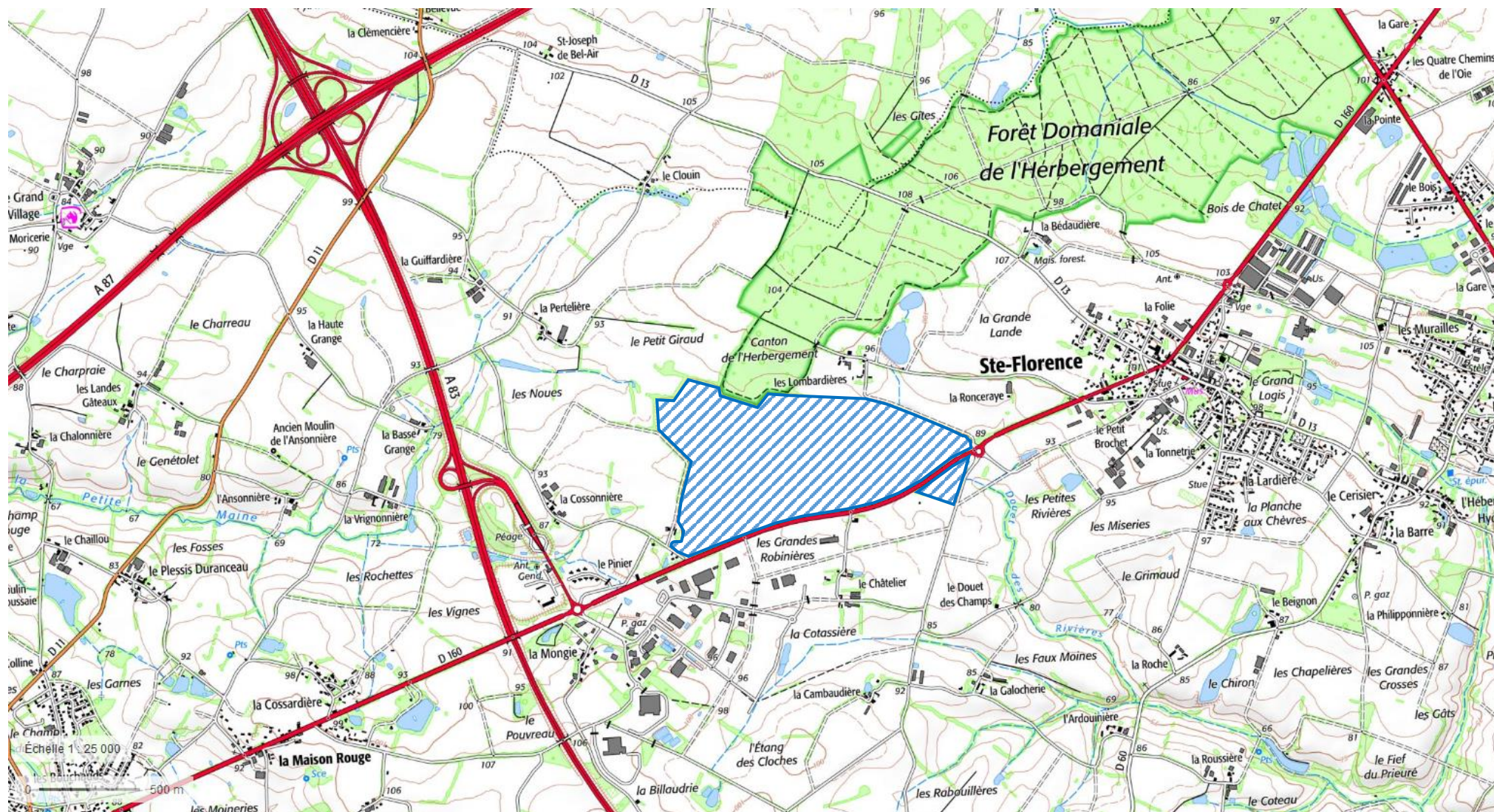
**CARRIERES MOUSSET – Les Lombardières**  
**Sainte-Florence – 85140 ESSARTS-EN-BOCAGE**

*L'annexe n°1 est diffusée de manière indépendante, sur le modèle cerfa dédié.*

**ANNEXE N°2**  
**PLAN DE SITUATION AU 1/25 000**  
**CARRIERES MOUSSET – Les Lombardières**  
**Sainte-Florence – 85140 ESSARTS-EN-BOCAGE**

Ci-après, veuillez trouver le plan de situation au 1/25 000<sup>e</sup> représentant le projet dans son environnement proche.

# PLAN DE SITUATION AU 1/25 000



 CARRIERE DES LOMBARDIERES – EMPRISE DU PROJET (CARRIERES AUTORISEE et EXTENSION SOLLICITEE)

**ANNEXE N°3**  
**PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION**

**CARRIERES MOUSSET – Les Lombardières**  
**Sainte-Florence – 85140 ESSARTS-EN-BOCAGE**

Ci-après, veuillez trouver :

- **Des photographies de la partie Ouest du site** représentant le projet d'extension dans cette direction, avec notamment l'intégration du merlon périphérique existant.
- **Des photographies de la partie Nord du site** représentant l'extension dans cette direction, afin de sécuriser le périmètre par éloignement des anciens fronts de taille.
- **Des photographies de la partie Est du site** représentant respectivement :
  - Les modifications du parcellaire près de l'entrée du site (accès sur le nouveau giratoire).
  - Les modifications de parcelles côté bassins de décantation.

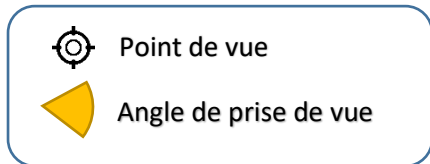
L'ensemble des photographies sont datées et localisées.

Le point et l'angle de prise de vue sont précisés pour chacune d'entre elles.

# PHOTOGRAPHIES RELATIVES AU PROJET

## PHOTOGRAPHIES DE LA PARTIE OUEST DU SITE

Prise de vue



Date prise de vue : 21/04/2021

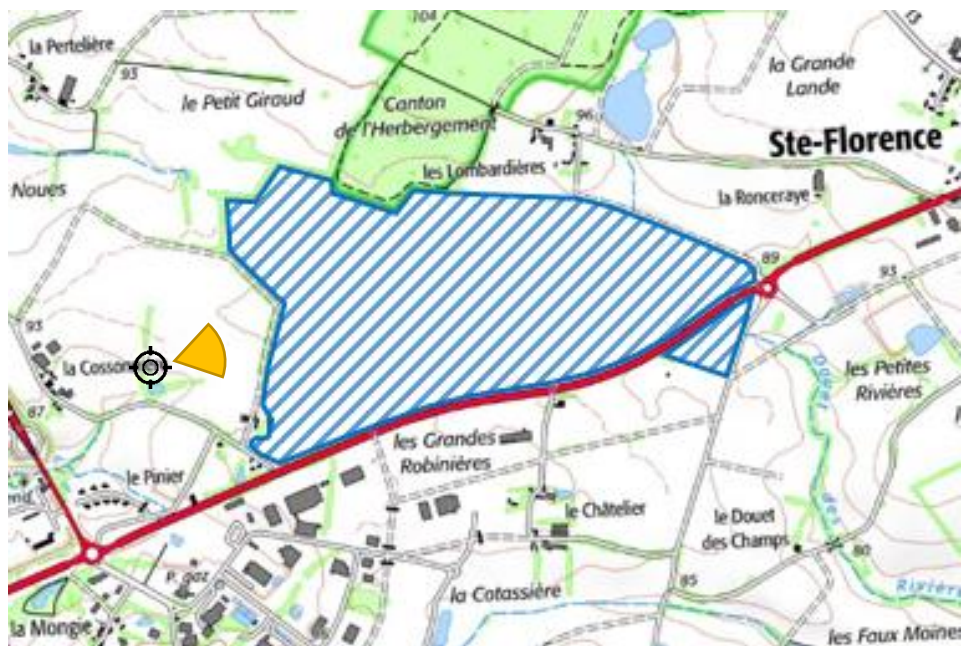


Photo (vue éloignée)



## Prise de vue



Point de vue



Angle de prise de vue

Date prise de vue : 21/04/2021



Photo (vue rapprochée 1)





## Prise de vue



Point de vue



Angle de prise de vue

Date prise de vue : 21/04/2021



Photo (vue rapprochée 2)



## PHOTOGRAPHIES DE LA PARTIE NORD DU SITE

Prise de vue



Point de vue



Angle de prise de vue



Date prise de vue : 21/04/2021

Photo (vue éloignée)



## Prise de vue



Point de vue



Angle de prise de vue

Date prise de vue : 21/04/2021



Photo (vue rapprochée)



## PHOTOGRAPHIES DE LA PARTIE EST DU SITE

Prise de vue



Point de vue



Angle de prise de vue



Date prise de vue : 21/04/2021

Photo (vue éloignée vers bassins)



## Prise de vue



Point de vue



Angle de prise de vue

Date prise de vue : 21/04/2021



Photo (vue rapprochée vers bassins)



## Prise de vue



Point de vue



Angle de prise de vue

Date prise de vue : 21/04/2021



Photo (vue éloignée vers entrée site)



## Prise de vue



Point de vue



Angle de prise de vue

Date prise de vue : 21/04/2021



Photo (vue rapprochée vers entrée site)



**PIECES N°1**  
**DETAIL CADASTRAL, TABLEAU RECAPITULATIF**  
**ET ATTESTATIONS DE MAITRISE FONCIERE**  
**DES PARCELLES CONCERNEES PAR LA DEMANDE**

**CARRIERES MOUSSET – Les Lombardières**  
**Sainte-Florence – 85140 ESSARTS-EN-BOCAGE**

Ci-après, veuillez trouver :

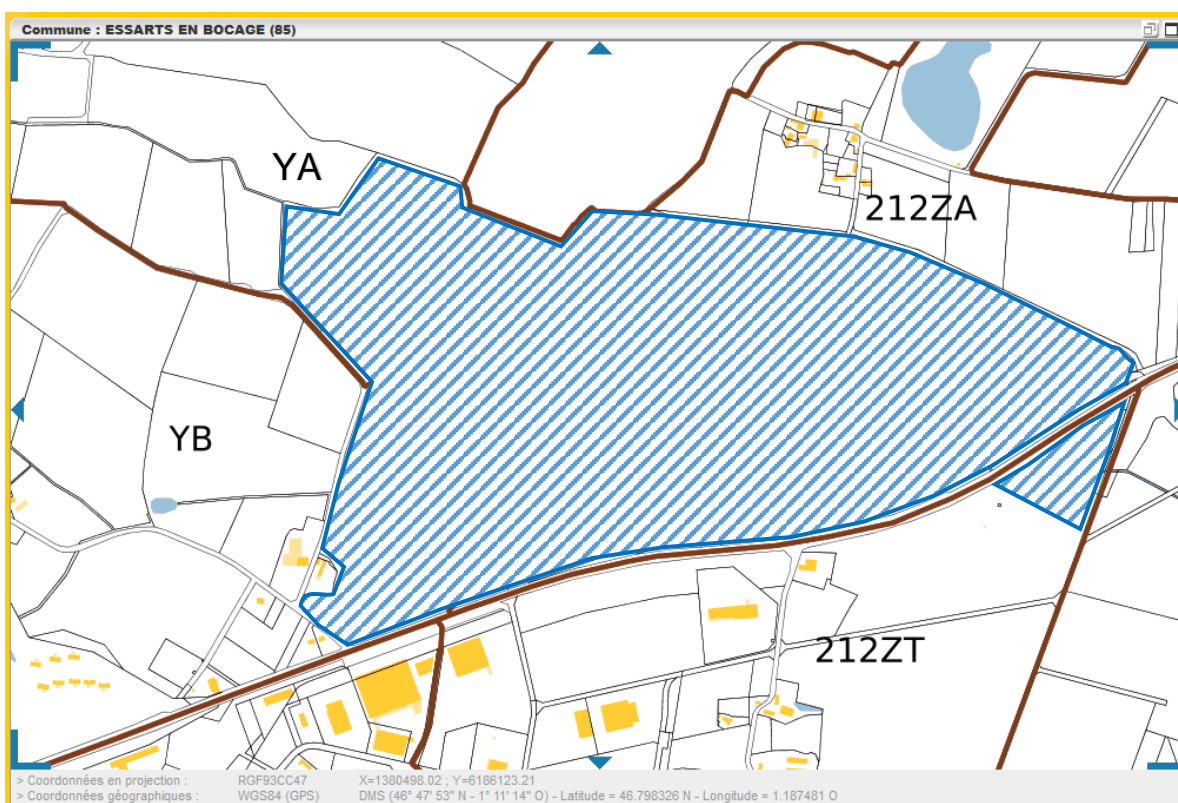
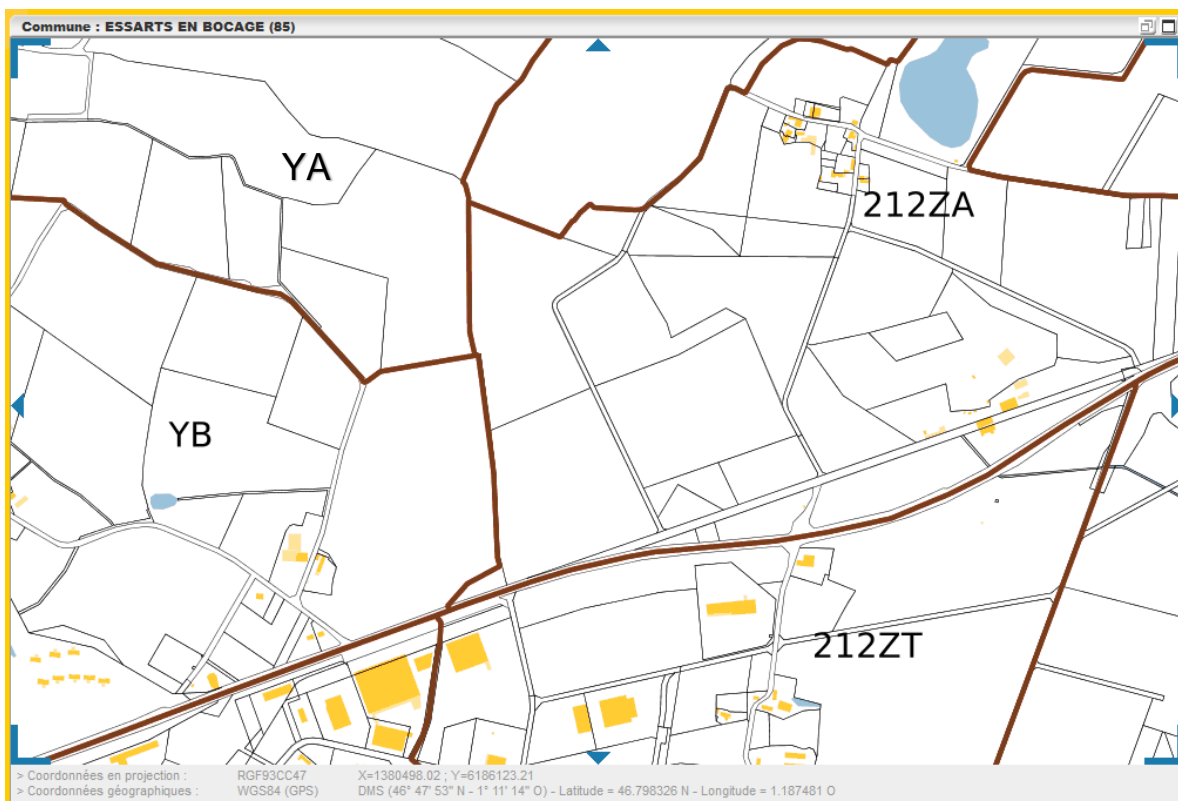
- **Détail cadastral identifiant les parcelles** objets de la demande d'extension du périmètre autorisé. Identification des surfaces ajoutées au périmètre et de leur destination.
- **Tableau récapitulatif des parcelles** du périmètre autorisé actuel et des parcelles objets de la demande d'extension limitée.
- **Attestations de maîtrise foncière** au nom de CARRIERES MOUSSET, ainsi que des SCI LOMBARDIERES et SCI L'AIRABLE, pour l'ensemble des parcelles du périmètre de carrière (autorisation ICPE existante et extensions sollicitées).



### Détail cadastral identifiant les parcelles concernées par l'extension

L'ensemble de la carrière des Lombardières est aujourd'hui située sur la commune nouvelle d'ESSARTS-EN-BOCAGE, qui intègre notamment les anciennes communes suivantes : LES ESSARTS et SAINTE-FLORENCE.

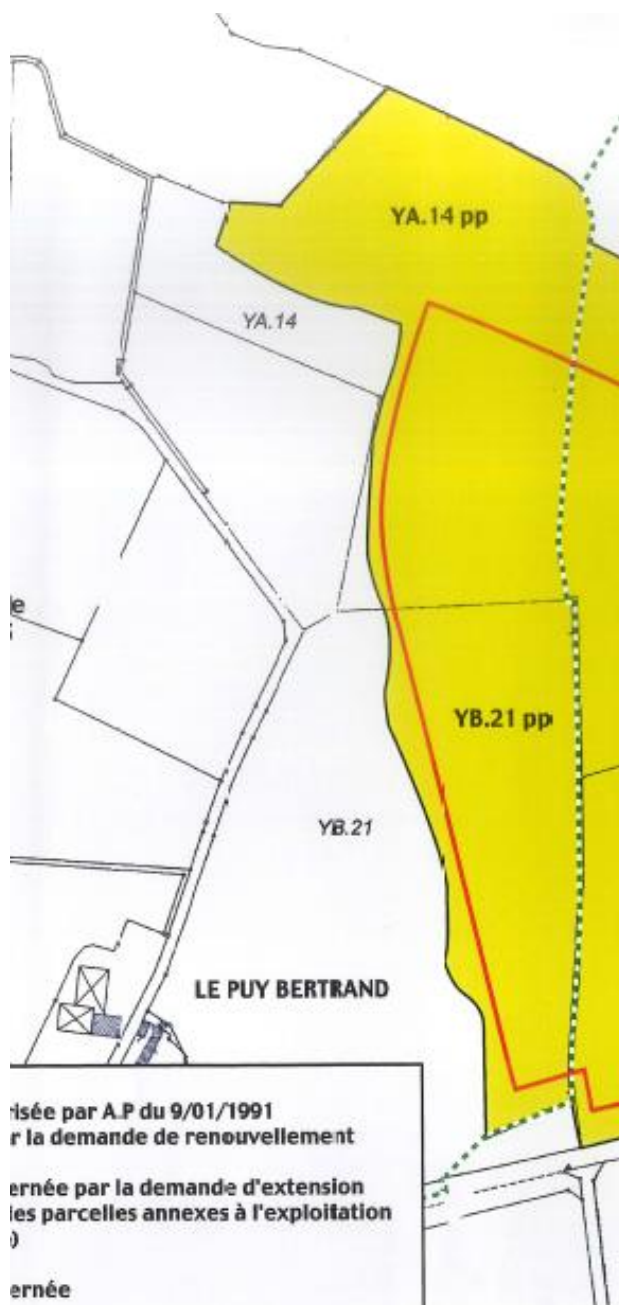
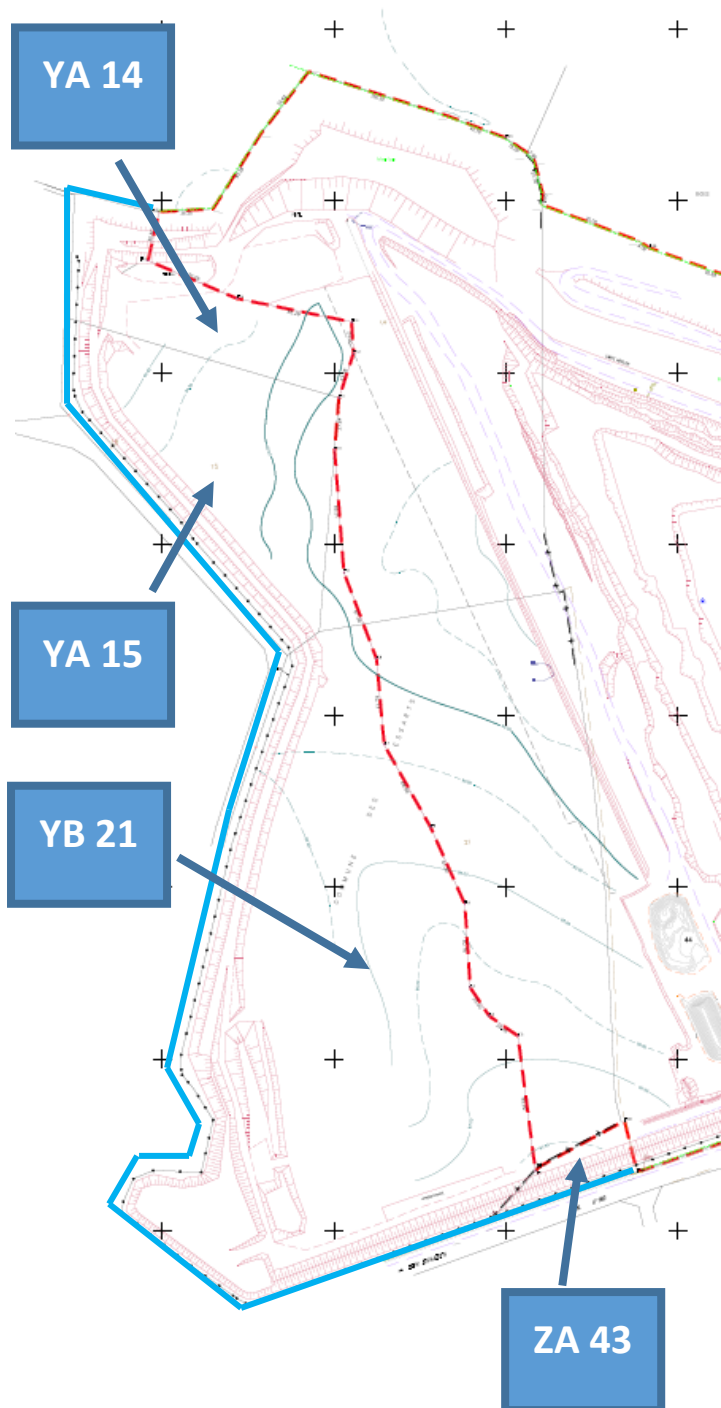
A ce titre, et afin de différencier les identifications parcellaires parfois redondantes entre communes, l'index « 212 » a été ajouté en amont des identifications des parcelles de l'ancienne commune de SAINTE-FLORENCE.



## PARCELLES SITUÉES EN LIMITE OUEST DE LA CARRIÈRE

LISTE DES PARCELLES CONCERNÉES :

ZOOM SUR LE PÉRIMÈTRE ACTUEL :



SYNTHÈSE DES PARCELLES CONCERNÉES ET DE L'ÉVOLUTION DES SURFACES CORRESPONDANTES :

- Parcelle YB 21 : passe de 44 400 m<sup>2</sup> (YB 21 pp) à 129 094 m<sup>2</sup> (totalité de YB 21).
- Parcelle YA 14 : passe de 66 760 m<sup>2</sup> (YA 14 pp) à 82 039 m<sup>2</sup> (totalité de YA 14).
- Parcelle ZA 43 : passe de 388 m<sup>2</sup> (ZA 43 pp) à 4 505 m<sup>2</sup> (totalité de ZA 43).
- Ajout de la parcelle YA 15 pour 26 665 m<sup>2</sup>.

## PARCELLES SITUEES EN LIMITE NORD DE LA CARRIERE

LISTE DES PARCELLES CONCERNEES :

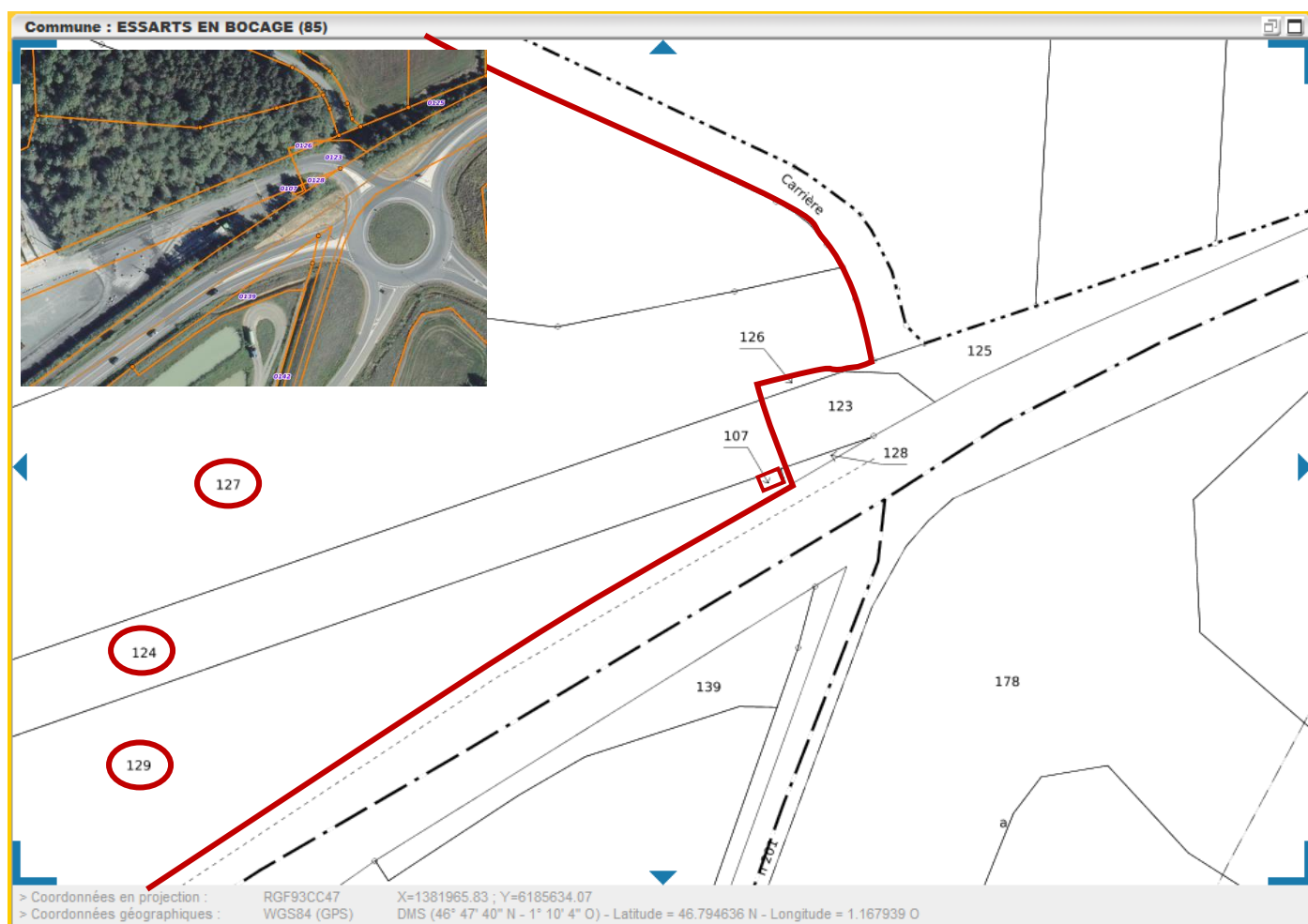


SYNTHESE DES PARCELLES CONCERNEES ET DE L'EVOLUTION DES SURFACES CORRESPONDANTES :

- Ajout de la parcelle 212 ZA 122 pour 4 759 m<sup>2</sup>.
- Ajout de la parcelle 212 ZA 120 pour 11 281 m<sup>2</sup>.

## PARCELLES SITUÉES EN LIMITE EST DE LA CARRIÈRE

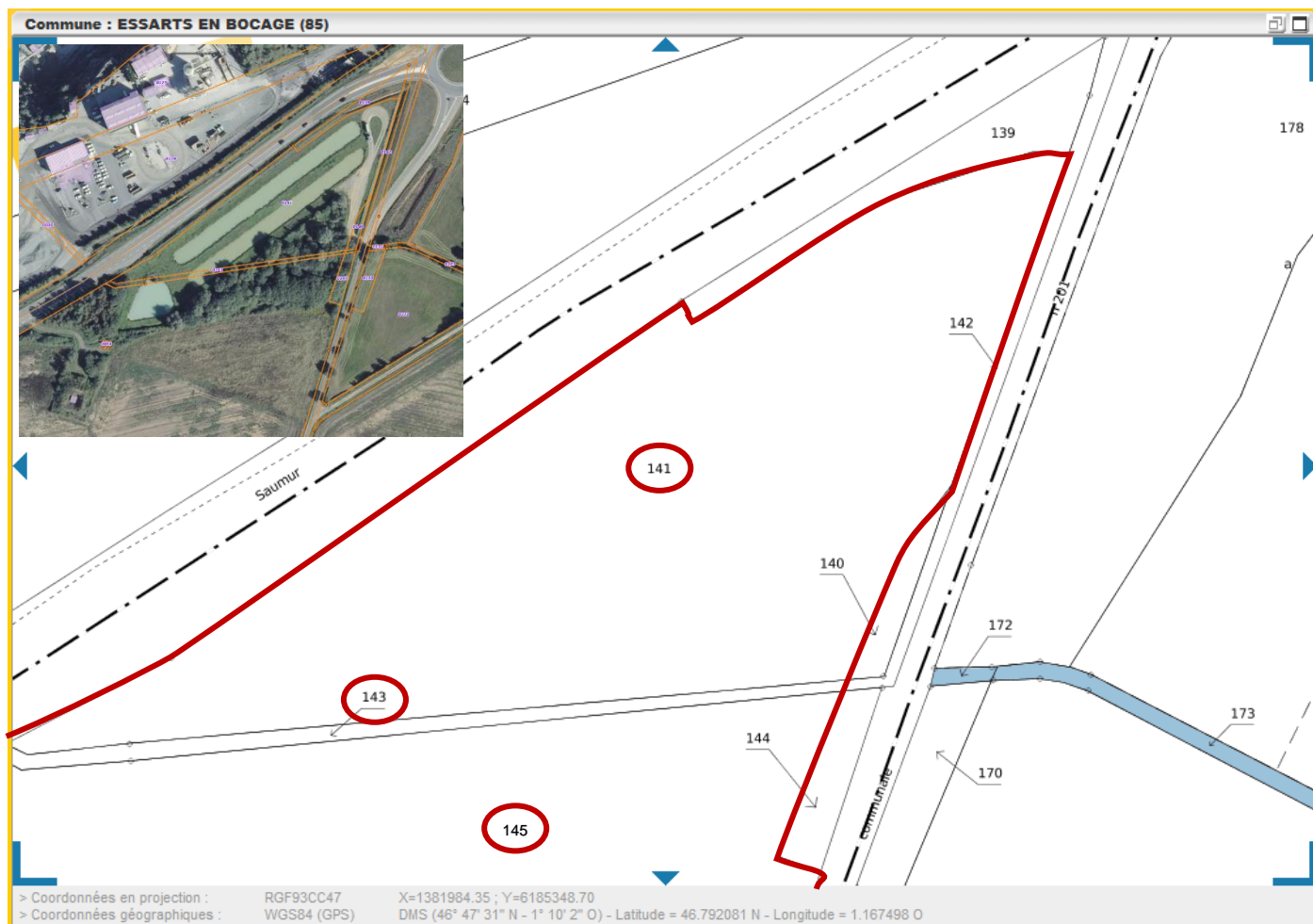
LISTE DES PARCELLES CONCERNÉES À L'ENTRÉE DU SITE DONNANT ACCÈS SUR LE NOUVEAU GIRATOIRE :



Les parcelles suivantes sont maintenues dans le périmètre carrière mais ont été réduites en taille par la vente au Département de la Vendée des surfaces nécessaires à l'implantation du giratoire :

- Parcelle 212 ZA 124 (anciennement identifiée ZA 33 dans les parcelles listées dans l'arrêté de 2004) :
  - Surface réduite de 17 340 m<sup>2</sup> à 16 163 m<sup>2</sup>.
- Parcelle 212 ZA 127 (anciennement identifiée ZA 57 dans les parcelles listées dans l'arrêté de 2004) :
  - Surface réduite de 22 261 m<sup>2</sup> à 22 222 m<sup>2</sup>.
- Parcelle 212 ZA 129 (anciennement identifiée ZA 106 dans les parcelles listées dans l'arrêté de 2004) :
  - Surface réduite de 11 540 m<sup>2</sup> à 11 505 m<sup>2</sup>.

## LISTE DES PARCELLES CONCERNEES CÔTÉ BASSINS DE DECANTATION:



Les parcelles suivantes sont maintenues dans le périmètre carrière mais ont été réduites en taille par la vente au Département de la Vendée des surfaces nécessaires à l'implantation du giratoire et des voies associées :

- Parcelle 212 ZT 141 (anciennement identifiée ZT 1 dans les parcelles listées dans l'arrêté de 2004) :
  - Surface réduite de 12 792 m<sup>2</sup> à 11 784 m<sup>2</sup>.
- Parcelle 212 ZT 143 (anciennement identifiée ZT 2 dans les parcelles listées dans l'arrêté de 2004) :
  - Surface réduite de 1 068 m<sup>2</sup> à 559 m<sup>2</sup>.
- Parcelle 212 ZT 145 (anciennement identifiée ZT 45pp dans les parcelles listées dans l'arrêté de 2004) :
  - Surface totale de la 212 ZT 145 réduite de 91 239 m<sup>2</sup> à 90 897 m<sup>2</sup>.
  - Surface partielle « 212 ZT 145 pp » dans le périmètre autorisé réduite de 17 140 m<sup>2</sup> à 16 798 m<sup>2</sup>.

Pour mémoire :

TABLEAU ANNEXE A L'ARRETE PREFECTORAL DE 2004 :

### TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PARCELLES CONCERNÉES PAR LE PROJET

Communes de SAINTE FLORENCE et des ESSARTS (85)

Section	n° de parcelle	ancien n° de parcelle	Lieu-dit	Superficie (m <sup>2</sup> )		Occupation actuelle du sol
				Totale	Demandée	
<b>Commune de SAINTE-FLORENCE : AP du 9 janvier 1991</b>						
ZA	13 p.p.	ex 249 p.p.	La Carrière	12 110	1 600	dépôts de stériles revégétalisés
ZA	14		La Carrière	32 970	32 970	carrière + stériles
ZA	15		La Fosse	23 860	23 860	carrière + Installations de traitement + dépôts de matériaux
ZA	18		Les Lombardières	24 980	24 980	carrière
ZA	19		Les Lombardières	64 370	64 370	carrière
ZA	23		Le Quarteron	71 650	71 650	cultures
ZA	24		Le Quarteron	65 880	65 880	cultures
ZA	29		Les Lombardières	3 000	3 000	carrière
ZA	43 p.p.	(ancien chemin)	Le Quarteron	3 268	388	chemin
ZA	34 p.p.	ex 17 p.p.	Les Lombardières	47 200	34 203	carrière
ZA	55	ex 259, 260, 261	La Carrière	8 408	8 408	carrière
ZA	56	ex 249 p.p., 254, 255, 256, 257, 258	La Carrière	52 301	52 301	carrière + Installations de traitement + stériles
ZA	57 p.p.	ex 249 p.p.	La carrière	22 261	365	dépôts de stériles revégétalisés
<b>Total :</b>				<b>432 258</b>	<b>383 975</b>	

<b>Commune des ESSARTS : AP du 9 janvier 1991</b>						
YA	14	ex 168, 182, 183, 184 p.p.		66 760	66 760	cultures
YB	21 p.p.	ex 184 p.p., 185, 186, 187, 188	Le Puy Bertrand	129 094	44 400	cultures
<b>Total :</b>				<b>195 854</b>	<b>111 160</b>	

<b>Commune de SAINTE-FLORENCE</b>						
ZA	13 p.p.		La Carrière	12 110	10 510	dépôts de stériles revégétalisés
ZA	20		La Fosse	13 210	13 210	Installations de traitement + dépôts de matériaux
ZA	21		La Fosse	7 340	7 340	dépôts de matériaux
ZA	22		Le Quarteron	5 330	5 330	Carrière
ZA	25		Le Quarteron	8 360	8 360	dépôts de stériles revégétalisés
ZA	30		La Fosse	720	720	Installations de traitement + dépôts de matériaux
ZA	33		La Fosse	17 340	17 340	piste
ZA	34 p.p.		Les Lombardières	47 200	12 997	dépôts de stériles revégétalisés
ZA	40		Le Quarteron	700	700	dépôts de stériles revégétalisés
ZA	41		Les Lombardières	11 640	11 640	dépôts de stériles revégétalisés
ZA	49		La Fosse	25 175	25 175	Installations de traitement + dépôts de matériaux
ZA	50		La Fosse	342	342	dépôts de matériaux
ZA	52		La Fosse	4 922	4 922	dépôts de matériaux
ZA	57		La Carrière	22 261	21 896	dépôts de matériaux + installations de traitement + ateliers
ZA	103		La Fosse	1 355	1 355	dépôts de matériaux
ZA	104		La Fosse	1 116	1 116	dépôts de matériaux
ZA	105		La Fosse	8 861	8 861	dépôts de matériaux
ZA	106		La Carrière	11 540	11 540	Bureaux + parkings
ZT	1		La Fosse	12 792	12 792	Bassins de décantation
ZT	2		La Fosse	1 068	1 068	Fossé
ZT	45 p.p.		La Fosse	91 239	17 140	Cultures
<b>Total :</b>				<b>419 311</b>	<b>212 354</b>	

p.p. = pour partie

<b>Superficies totales demandées</b>	
<b>SAINTE-FLORENCE</b>	<b>596 329</b>
<b>Les ASSARTS</b>	<b>111 160</b>
<b>Total demandé</b>	<b>707 489</b>

A noter qu'à l'époque, une erreur de 18 000 m<sup>2</sup> s'est glissée dans l'annexe.

Le total des surfaces autorisées était de 689 489 m<sup>2</sup> (au lieu de 707 489 m<sup>2</sup> précisés dans le tableau).

Un tableau récapitulatif en page suivante précise les évolutions de surfaces prévues, et identifie les erreurs qui se sont glissées dans le tableau annexé à l'arrêté de 2004.

Concernant les parcelles en extension, non présentes dans le tableau récapitulatif de 2004, l'occupation des sols prévue est la suivante : « Surface de stockage + Merlon paysager »

**TABEAU RECAPITULATIF DES PARCELLES DU PERIMETRE AUTORISE ACTUEL ET DES PARCELLES OBJET DE LA DEMANDE DE MODIFICATION/EXTENSION**

Parcellaire : Arrêté préfectoral 04-DRCLE/1-274			Parcellaire : Mise à jour 2021					
Parcelles	Surface totale (m2)	Surface ICPE (m2)	ACTION	Parcelles	Surface totale (m2)	Surface ICPE (m2)	Ecart surface ICPE (m2)	Commentaires
YA 14	66 760	66 760	EXTENSION - PARCELLE EN TOTALITE	YA 14	82 039	82 039	15 279	Parcelle située à l'Ouest (extension)
YB 21 pp	129 094	44 400	EXTENSION - PARCELLE EN TOTALITE	YB 21	129 094	129 094	84 694	Parcelle située à l'Ouest (extension)
ZA 103	1 355	1 355	MAINTENUE EN L'ETAT - hors id. 212	212 ZA 103	1 355	1 355	0	
ZA 104	1 116	1 116	MAINTENUE EN L'ETAT - hors id. 212	212 ZA 104	1 116	1 116	0	
ZA 105	8 861	8 861	MAINTENUE EN L'ETAT - hors id. 212	212 ZA 105	8 861	8 861	0	
ZA 106	11 540	11 540	REDUITE POUR GIRATOIRE (changement id.)	212 ZA 129	11 505	11 505	-35	Parcelle située à l'Est (réduction surface - giratoire)
ZA 13 pp	12 110	10 510	REGROUPEMENT DES PP + id. 212	212 ZA 13	12 110	12 110	0	
ZA 13 pp	12 110	1 600	REGROUPEMENT DES PP + id. 212	/	/	/	/	
ZA 14	32 970	32 970	MAINTENUE EN L'ETAT - hors id. 212	212 ZA 14	32 970	32 970	0	
ZA 15	23 860	23 860	MAINTENUE EN L'ETAT - hors id. 212	212 ZA 15	23 860	23 860	0	
ZA 18	24 980	24 980	MAINTENUE EN L'ETAT - hors id. 212	212 ZA 18	34 980	34 980	10 000	Erreur de surface sur l'AP de 2004
ZA 19	64 370	64 370	MAINTENUE EN L'ETAT - hors id. 212	212 ZA 19	64 370	64 370	0	
ZA 20	13 210	13 210	MAINTENUE EN L'ETAT - hors id. 212	212 ZA 20	13 210	13 210	0	
ZA 21	7 340	7 340	MAINTENUE EN L'ETAT - hors id. 212	212 ZA 21	7 340	7 340	0	
ZA 22	5 330	5 330	MAINTENUE EN L'ETAT - hors id. 212	212 ZA 22	5 330	5 330	0	
ZA 23	71 650	71 650	MAINTENUE EN L'ETAT - hors id. 212	212 ZA 23	71 650	71 650	0	
ZA 24	65 880	65 880	MAINTENUE EN L'ETAT - hors id. 212	212 ZA 24	65 880	65 880	0	
ZA 25	8 360	8 360	MAINTENUE EN L'ETAT - hors id. 212	212 ZA 25	8 360	8 360	0	
ZA 29	3 000	3 000	MAINTENUE EN L'ETAT - hors id. 212	212 ZA 29	3 000	3 000	0	
ZA 30	720	720	MAINTENUE EN L'ETAT - hors id. 212	212 ZA 30	720	720	0	
ZA 33	17 340	17 340	REDUITE POUR GIRATOIRE (changement id.)	212 ZA 124	16 163	16 163	-1 177	Parcelle située à l'Est (réduction surface - giratoire)
ZA 34 pp	47 200	34 203	REGROUPEMENT DES PP + id. 212	212 ZA 34	47 200	47 200	0	
ZA 34 pp	47 200	12 997	REGROUPEMENT DES PP + id. 212	/	/	/	/	
ZA 40	700	700	MAINTENUE EN L'ETAT - hors id. 212	212 ZA 40	700	700	0	
ZA 41	11 640	11 640	MAINTENUE EN L'ETAT - hors id. 212	212 ZA 41	11 640	11 640	0	
ZA 43 pp	3 268	388	EXTENSION - PARCELLE EN TOTALITE + id. 212	212 ZA 43	4 505	4 505	4 117	Parcelle située à l'Ouest (extension)
ZA 49	25 175	25 175	MAINTENUE EN L'ETAT - hors id. 212	212 ZA 49	25 175	25 175	0	
ZA 50	342	342	MAINTENUE EN L'ETAT - hors id. 212	212 ZA 50	342	342	0	
ZA 52	4 922	4 922	MAINTENUE EN L'ETAT - hors id. 212	212 ZA 52	4 922	4 922	0	
ZA 55	8 408	8 408	MAINTENUE EN L'ETAT - hors id. 212	212 ZA 55	8 408	8 408	0	
ZA 56	52 301	52 301	MAINTENUE EN L'ETAT - hors id. 212	212 ZA 56	52 301	52 301	0	
ZA 57	22 261	21 896	REGROUPEMENT PP + REDUITE POUR GIRATOIRE (changement id.)	212 ZA 127	22 222	22 222	-39	Parcelle située à l'Est (réduction surface - giratoire)
ZA 57 pp	22 261	365	REGROUPEMENT PP + REDUITE POUR GIRATOIRE (changement id.)	/	/	/	/	
ZT 1	12 792	12 792	REDUITE POUR GIRATOIRE (changement id.)	212 ZT 141	11 784	11 784	-1 008	Parcelle située à l'Est (réduction surface - giratoire)
ZT 2	1 068	1 068	REDUITE POUR GIRATOIRE (changement id.)	212 ZT 143	559	559	-509	Parcelle située à l'Est (réduction surface - giratoire)
ZT 45 pp	91 239	17 140	REDUITE POUR GIRATOIRE (changement id.)	212 ZT 145 pp	90 897	16 798	-342	Parcelle située à l'Est (réduction surface - giratoire)
			EXTENSION	YA 15	26 665	26 665	26 665	Parcelle située à l'Ouest (extension)
			EXTENSION	212 ZA 120	11 281	11 281	11 281	Parcelle située au Nord (extension)
			EXTENSION	212 ZA 122	4 759	4 759	4 759	Parcelle située au Nord (extension)
Surface totale (m2) :	689 489			Surface totale (m2) :	843 174	153 685		: Surface en extension (m2)
							22,29%	: Pourcentage d'extension
Annexe de l'A.P. de 2004 (m2) :	707 489			843 174	135 685			: Surface en extension / Annexe AP 2004 (m2)
Erreur (m2) :	18 000			Extension suivant déclaration AP 2004 :	19,18%			: Pourcentage d'extension / Annexe AP 2004

## Attestations de maîtrise foncière des parcelles relatives à la carrière des Lombardières

Ces attestations concernent respectivement les structures CARRIERES MOUSSET, SCI LOMBARDIERES et SCI L'AIRABLE.

Elles intègrent l'ensemble des parcelles du périmètre de carrière (autorisation ICPE existante et extensions sollicitées).

Des extraits de matrice cadastrale sont joints pour chacune des entités concernées.

### Pour CARRIERES MOUSSET

ANNEE MAJ : 2015

Commune : Sainte-Florence

### Extrait de la matrice cadastrale

Compte

+00042

#### PROPRIETAIRES

N° personne	Identité	Adresse	Statut
PBBHB3	CARRIERES MOUSSET né(e) le à	LES LOMBARDIERES / 85140 SAINTE-FLORENCE	PROPRIETAIRE

#### PROPRIETES BATIES

Aucun local n'est référencé pour ce compte propriétaire

#### PROPRIETES NON BATIES

Désignation des propriétés				Evaluation du Terrain											
Parcelle	AN	CODE RIVOLI	ADRESSE	Série tarif	Parcelle primitive	Subdi Fisc.	Nature de culture	Sous groupe de culture	Classe	Contenance m <sup>2</sup>	Revenu cadastral	COLL	NAT EXO	FRACTION RC EXO	% EXO
ZA0025	1992	B145	LE QUARTERON	A			Carrières	Carrières	01	8360 m <sup>2</sup>	40.48		EP		
ZA0040	1992	B114	LES LOMBARDIERES	A			Sol	Sols		700 m <sup>2</sup>	0		EP		
ZA0041	1992	B114	LES LOMBARDIERES	A	0017		Carrières	Carrières	01	11640 m <sup>2</sup>	56.35		EP		
Surface Totale : 20700 m <sup>2</sup>															
Revenu imp. : 97 EUR															



Extrait de la matrice cadastrale

ANNEE MAJ : 2020  
Commune : Essarts En Bocage

Compte  
+00588

PROPRIETAIRES				
N° personne	Identité	Adresse	Statut	Groupe de personne morale
PBDV2H	SCI SCI LES LOMBARDIERES né(e) le à	RUE DU STADE / 85600 BOISSIERE DE MONTAIGU (LA)	PROPRIETAIRE	PERSONNES MORALES NON REMARQUABLES

PROPRIETES BATIES														
Désignation des propriétés					Identification du local				Evaluation du local					
Parcelle	Date Mut.	Code Rivoli	Adresse	Accès imm.	Invariant	Nature de local Evaluation	N° local	Aff. Pev	Cat local	Revenu cadastral	COL	NAT	%	TX OM
YB0038	2003	B161	5509 LE PUY BERTRAND	Bat : A - Esc : 01 Niv : 00 - Pte : 01001	0840052757	MAISON EVALUATION PAR COMPARAISON	005	HABITATION	6	1186				
YB0038	2003	B161	5509 LE PUY BERTRAND	Bat : A - Esc : 01 Niv : 00 - Pte : 01002	0840235085	MAISON EVALUATION PAR COMPARAISON	005	HABITATION	6	1193				
YB0039	2012	B161	6253 LE PUY BERTRAND	Bat : A - Esc : 01 Niv : 00 - Pte : 01001	0840052875	MAISON EVALUATION PAR COMPARAISON	003	HABITATION	5	1837				
YB0040	2013	B161	5968 LE PUY BERTRAND	Bat : A - Esc : 01 Niv : 00 - Pte : 01001	0840052847	MAISON EVALUATION PAR COMPARAISON	006	HABITATION	6	1395				
YB0041	2013	B161	6071 LE PUY BERTRAND	Bat : A - Esc : 01 Niv : 00 - Pte : 01001	0840052846	MAISON EVALUATION PAR COMPARAISON	003	HABITATION	6	1471				
ZA0020	2001	R903	9000 LES LOMBARDIERES	Bat : A - Esc : 01 Niv : 00 - Pte : 01001	2120392142	LOCAL DIVERS EVALUATION PAR COMPARAISON		COMMERCE		4380				
ZA0127	2001	R903	5195 F LES LOMBARDIERES	Bat : A - Esc : 01 Niv : 00 - Pte : 01001	2120240249	LOCAL DIVERS EVALUATION PAR COMPARAISON		COMMERCE		2599				
ZA0129	2001	R903	5194 LES LOMBARDIERES	Bat : B - Esc : 01 Niv : 00 - Pte : 01002	2120240246	LOCAL DIVERS EVALUATION PAR COMPARAISON		COMMERCE		752				

**PROPRIETAIRES**

N° personne	Identité	Adresse	Statut	Groupe de personne morale
PBDV2H	SCI SCI LES LOMBARDIERES né(e) le à	RUE DU STADE / 85600 BOISSIERE DE MONTAIGU (LA)	PROPRIETAIRE	PERSONNES MORALES NON REMARQUABLES

**PROPRIETES BATIES**

Désignation des propriétés				Identification du local				Evaluation du local						
Parcelle	Date Mut.	Code Rivoli	Adresse	Accès imm.	Invariant	Nature de local Evaluation	N° local	Aff. Pev	Cat local	Revenu cadastral	COL	NAT	%	TX OM
ZA0129	2001	R903	5194 LES LOMBARDIERES	Bat : B - Esc : 01 Niv : 00 - Pte : 01001	2120396926	LOCAL DIVERS EVALUATION PAR COMPARAISON		COMMERCE		6802	D TS	ND ND	100 100	
ZT0043	2008	R836	5193 LE CHATELLIER	Bat : A - Esc : 01 Niv : 00 - Pte : 01002	2120218611	LOCAL DIVERS EVALUATION PAR COMPARAISON		COMMERCE		3488				

Revenu Imposable : 25103 EUR

**PROPRIETES NON BATIES**

Désignation des propriétés				Evaluation du Terrain											
Parcelle	AN	CODE RIVOLI	ADRESSE	Série tarif	Parcelle primitive	Subdi Fisc.	Nature de culture	Sous groupe de culture	Classe	Contenance m²	Revenu cadastral	COLL	NAT EXO	FRACTION RC EXO	% EXO
YA0014	2003	B135	LA PERTELIERE			J	TERRES	TERRE	02	82039 m² 17846 m²	131.36	C GC TS	TA TA TA	26.27 26.27	20 20 100
						K	TERRES	TERRE	03	62810 m²	371	C GC TS	TA TA TA	74.2 74.2	20 20 100
						L	TERRES	TERRE	04	1383 m²	5.32	C GC TS	TA TA TA	1.06 1.06	20 20 100

ANNEE MAJ : 2020

Commune : Essarts En Bocage

## Extrait de la matrice cadastrale

Compte

+00588

## PROPRIETAIRES

N° personne	Identité	Adresse	Statut	Groupe de personne morale
PBDV2H	SCI SCI LES LOMBARDIERES né(e) le à	RUE DU STADE / 85600 BOISSIERE DE MONTAIGU (LA)	PROPRIETAIRE	PERSONNES MORALES NON REMARQUABLES

## PROPRIETES NON BATIES

Désignation des propriétés				Evaluation du Terrain											
Parcelle	AN	CODE RIVOLI	ADRESSE	Série tarif	Parcelle primitive	Subdi Fisc.	Nature de culture	Sous groupe de culture	Classe	Contenance m²	Revenu cadastral	COLL	NAT EXO	FRACTION RC EXO	% EXO
YA0015	2003	B135	LA PERTELIERE			J	TERRES	TERRE	03	26665 m² 26091 m²	154.11	C GC TS	TA	30.82	20
													TA	30.82	20
													TA		100
							K	TERRES	TERRE	04			574 m²	2.22	C GC TS
YB0014	2013	B135	LA PERTELIERE			J	TERRES	TERRE	02	37317 m² 30637 m²	225.49	C GC TS	TA	45.1	20
													TA	45.1	20
													TA		100
							K	TERRES	TERRE	03			6680 m²	39.46	C GC TS
YB0015	2008	B161	LE PUY BERTRAND			J	TERRES	TERRE	02	23612 m² 7377 m²	54.29	C GC TS	TA	10.86	20
													TA	10.86	20
													TA		100
							K	TERRES	TERRE	03			16235 m²	95.9	C GC TS
				TA	19.18	20									
				TA		100									

Extrait de la matrice cadastrale

PROPRIETAIRES				
N° personne	Identité	Adresse	Statut	Groupe de personne morale
PBDV2H	SCI SCI LES LOMBARDIERES né(e) le à	RUE DU STADE / 85600 BOISSIERE DE MONTAIGU (LA)	PROPRIETAIRE	PERSONNES MORALES NON REMARQUABLES

PROPRIETES NON BATIES																							
Désignation des propriétés				Evaluation du Terrain																			
Parcelle	AN	CODE RIVOLI	ADRESSE	Série tarif	Parcelle primitive	Subdi Fisc.	Nature de culture	Sous groupe de culture	Classe	Contenance m²	Revenu cadastral	COLL	NAT EXO	FRACTION RC EXO	% EXO								
YB0016	2013	B161	LE PUY BERTRAND			A	EAUX	EAUX	01	69406 m² 1188 m²	8.13	C	TA	1.63	20								
													GC	TA	1.63	20							
													TS	TA		100							
							BJ	TERRES	TERRE	02	15158 m²	111.57	C	TA	22.31	20							
													GC	TA	22.31	20							
													TS	TA		100							
							BK	TERRES	TERRE	03	53060 m²	313.41	C	TA	62.68	20							
													GC	TA	62.68	20							
													TS	TA		100							
YB0018	2003	B161	LE PUY BERTRAND				TERRES	TERRE	03	17114 m²	101.09	C	TA	20.22	20								
													GC	TA	20.22	20							
													TS	TA		100							
YB0019	2003	B161	LE PUY BERTRAND			J	TERRES	TERRE	03	7941 m² 2623 m²	15.49	C	TA	3.1	20								
													GC	TA	3.1	20							
													TS	TA		100							
							K	TERRES	TERRE	04	5318 m²	20.49	C	TA	4.1	20							
													GC	TA	4.1	20							
													TS	TA		100							
							YB0020	2012	B161	LE PUY BERTRAND				TERRES	TERRE	02	200 m²	1.47	C	TA	0.29	20	
																				GC	TA	0.29	20
																				TS	TA		100

**PROPRIETAIRES**

N° personne	Identité	Adresse	Statut	Groupe de personne morale
PBDV2H	SCI SCI LES LOMBARDIERES né(e) le à	RUE DU STADE / 85600 BOISSIERE DE MONTAIGU (LA)	PROPRIETAIRE	PERSONNES MORALES NON REMARQUABLES

**PROPRIETES NON BATIES**

Désignation des propriétés				Evaluation du Terrain																		
Parcelle	AN	CODE RIVOLI	ADRESSE	Série tarif	Parcelle primitive	Subdi Fisc.	Nature de culture	Sous groupe de culture	Classe	Contenance m²	Revenu cadastral	COLL	NAT EXO	FRACTION RC EXO	% EXO							
YB0021	2003	B161	LE PUY BERTRAND				TERRES	TERRE	02	129094 m² 2829 m²	20.83	C GC TS	TA TA TA	4.17 4.17	20 20 100							
							TERRES	TERRE	03	125582 m²	741.78	C GC TS	TA TA TA	148.36 148.36	20 20 100							
							TERRES	TERRE	04	683 m²	2.63	C GC TS	TA TA TA	0.53 0.53	20 20 100							
							TERRES	TERRE	02	1852 m²	13.63	C GC TS	TA TA TA	2.73 2.73	20 20 100							
							TERRES	TERRE	02	8583 m²	63.17	C GC TS	TA TA TA	12.63 12.63	20 20 100							
							TERRES	TERRE	02	1029 m²	7.58	C GC TS	TA TA TA	1.52 1.52	20 20 100							
							YB0038	2003	B161	LE PUY BERTRAND				JARDINS	JARDINS	02	2955 m² 2155 m²	20.29	C GC TS	TA TA TA	4.06 4.06	20 20 100
														SOL	SOLS		800 m²	0		EP		

**PROPRIETAIRES**

N° personne	Identité	Adresse	Statut	Groupe de personne morale
PBDV2H	SCI SCI LES LOMBARDIERES né(e) le à	RUE DU STADE / 85600 BOISSIERE DE MONTAIGU (LA)	PROPRIETAIRE	PERSONNES MORALES NON REMARQUABLES

**PROPRIETES NON BATIES**

Désignation des propriétés				Evaluation du Terrain												
Parcelle	AN	CODE RIVOLI	ADRESSE	Série tarif	Parcelle primitive	Subdi Fisc.	Nature de culture	Sous groupe de culture	Classe	Contenance m²	Revenu cadastral	COLL	NAT EXO	FRACTION RC EXO	% EXO	
YB0039	2012	B161	LE PUY BERTRAND			J	JARDINS	JARDINS	02	2433 m²	18.2	C GC TS	TA	3.64	20	
										1933 m²			TA	3.64	20	
							K	SOL		SOLS			500 m²	0	EP	
YB0040	2013	B161	LE PUY BERTRAND			J K	SOL	SOLS	02	1340 m²	0	C GC TS	EP			
							JARDINS	JARDINS		500 m²			7.9	TA	1.58	20
										840 m²				TA	1.58	20
YB0041	2013	B161	LE PUY BERTRAND			J K	SOL	SOLS	02	2287 m²	0	C GC TS	EP			
							JARDINS	JARDINS		500 m²			16.82	TA	3.36	20
										1787 m²				TA	3.36	20
212ZA0013	2001	R811	LA CARRIERE				CARRIERES	CARRIERES	01	12110 m²	62.24		EP			
212ZA0014	2001	R811	LA CARRIERE				CARRIERES	CARRIERES	01	32970 m²	169.44		EP			
212ZA0015	2001	R874	LA FOSSE			J K	CARRIERES	CARRIERES	01	23860 m²	117.48		EP			
							SOL	SOLS		22860 m²			0	EP		
										1000 m²						
212ZA0018	2001	R903	LES LOMBARDIERES				CARRIERES	CARRIERES	01	34980 m²	179.76		EP			
212ZA0019	2014	R903	LES LOMBARDIERES				CARRIERES	CARRIERES	01	64370 m²	330.82		EP			
212ZA0020	2001	R903	LES LOMBARDIERES				SOL	SOLS		13210 m²	0		EP			
212ZA0021	2001	R903	LES LOMBARDIERES				CARRIERES	CARRIERES	01	7340 m²	37.72		EP			
212ZA0022	2001	R933	LE QUARTERON				CARRIERES	CARRIERES	01	5330 m²	27.39		EP			

**PROPRIETAIRES**

N° personne	Identité	Adresse	Statut	Groupe de personne morale
PBDV2H	SCI SCI LES LOMBARDIERES né(e) le à	RUE DU STADE / 85600 BOISSIERE DE MONTAIGU (LA)	PROPRIETAIRE	PERSONNES MORALES NON REMARQUABLES

**PROPRIETES NON BATIES**

Désignation des propriétés				Evaluation du Terrain											
Parcelle	AN	CODE RIVOLI	ADRESSE	Série tarif	Parcelle primitive	Subdi Fisc.	Nature de culture	Sous groupe de culture	Classe	Contenance m²	Revenu cadastral	COLL	NAT EXO	FRACTION RC EXO	% EXO
212ZA0023	2003	R933	LE QUARTERON				TERRES	TERRE	03	71650 m²	368.24	C GC TS	TA TA TA	73.65 73.65	20 20 100
212ZA0024	2001	R933	LE QUARTERON				CARRIERES	CARRIERES	01	65880 m²	338.58		EP		
212ZA0029	2001	R903	LES LOMBARDIERES		0016		CARRIERES	CARRIERES	01	3000 m²	15.42		EP		
212ZA0030	2016	R903	LES LOMBARDIERES		0016		TERRAINS A BATIR	TERRAINS A BATIR	03	720 m²	3.69		EP		
212ZA0034	2001	R903	LES LOMBARDIERES		0017	A Z	CARRIERES CARRIERES	CARRIERES CARRIERES	01 01	47200 m² 28500 m² 18700 m²	146.48 96.11		EP EP		
212ZA0043	2003	R933	LE QUARTERON				TERRES	TERRE	03	4505 m²	23.16	C GC TS	TA TA TA	4.63 4.63	20 20 100
212ZA0049	2001	R812	LA CARRIERE DES LOMBARDIE				SOL	SOLS		25175 m²	0		EP		
212ZA0050	2016	R812	LA CARRIERE DES LOMBARDIE				SOL	SOLS		342 m²	0		EP		
212ZA0052	2001	R921	LA PETITE LANDE				CARRIERES	CARRIERES	01	4922 m²	25.29		EP		
212ZA0056	2001	R812	LA CARRIERE DES LOMBARDIE				CARRIERES	CARRIERES	01	52301 m²	268.78		EP		
212ZA0103	2001	R888	LES GRANDES ROBINIERES				CARRIERES	CARRIERES	01	1355 m²	6.97		EP		
212ZA0104	2001	R888	LES GRANDES ROBINIERES				SOL	SOLS		1116 m²	0		EP		
212ZA0105	2001	R888	LES GRANDES ROBINIERES				CARRIERES	CARRIERES	01	8861 m²	45.53		EP		
212ZA0120	2016	R903	LES LOMBARDIERES		0017		TERRES	TERRE	02	11281 m²	77.29	C GC TS	TA TA TA	15.46 15.46	20 20 100

**PROPRIETAIRES**

N° personne	Identité	Adresse	Statut	Groupe de personne morale
PBDV2H	SCI SCI LES LOMBARDIERES né(e) le à	RUE DU STADE / 85600 BOISSIERE DE MONTAIGU (LA)	PROPRIETAIRE	PERSONNES MORALES NON REMARQUABLES

**PROPRIETES NON BATIES**

Désignation des propriétés				Evaluation du Terrain											
Parcelle	AN	CODE RIVOLI	ADRESSE	Série tarif	Parcelle primitive	Subdi Fisc.	Nature de culture	Sous groupe de culture	Classe	Contenance m²	Revenu cadastral	COLL	NAT EXO	FRACTION RC EXO	% EXO
212ZA0122	2016	R903	LES LOMBARDIERES		0017		TERRES	TERRE	02	4759 m²	32.6	C GC TS	TA TA TA	6.52 6.52	20 20 100
212ZA0123	2001	R874	LA FOSSE		0015		SOL	SOLS		416 m²	0		EP		
212ZA0124	2001	R874	LA FOSSE		0015		SOL	SOLS		16163 m²	0		EP		
212ZA0125	2001	R874	LA FOSSE		0015		SOL	SOLS		761 m²	0		EP		
212ZA0126	2001	R812	LA CARRIERE DES LOMBARDIE		0057		TERRES	TERRE	03	39 m²	0.2	C GC TS	TA TA TA	0.04 0.04	20 20 100
212ZA0127	2001	R812	LA CARRIERE DES LOMBARDIE		0057	J K	SOL CARRIERES	SOLS CARRIERES	01	22222 m² 5000 m² 17222 m²	0 88.5		EP EP		
212ZA0128	2001	R812	LA CARRIERE DES LOMBARDIE		0051		SOL	SOLS		35 m²	0		EP		
212ZA0129	2001	R812	LA CARRIERE DES LOMBARDIE		0051		SOL	SOLS		11505 m²	0		EP		
212ZM007 4	2001	R854	LE DOUET DES CHAMPS		0039	AJ AK B	TERRES TERRES PRES	TERRE TERRE PRES	02 03 02	44090 m² 26618 m² 8872 m² 8600 m²	182.37 45.6 66.24	C GC TS C GC TS C GC TS	TA TA TA TA TA TA TA TA TA	36.47 36.47 9.12 9.12 13.25 13.25	20 20 20 20 20 20 20 20 20 100



## Extrait de la matrice cadastrale

PROPRIETAIRES				
N° personne	Identité	Adresse	Statut	Groupe de personne morale
PBDV2H	SCI SCI LES LOMBARDIERES né(e) le à	RUE DU STADE / 85600 BOISSIERE DE MONTAIGU (LA)	PROPRIETAIRE	PERSONNES MORALES NON REMARQUABLES

PROPRIETES NON BATIES																
Désignation des propriétés				Evaluation du Terrain												
Parcelle	AN	CODE RIVOLI	ADRESSE	Série tarif	Parcelle primitive	Subdi Fisc.	Nature de culture	Sous groupe de culture	Classe	Contenance m²	Revenu cadastral	COLL	NAT EXO	FRACTION RC EXO	% EXO	
212ZM007 5	2001	R854	LE DOUET DES CHAMPS		0039	AJ	TERRES	TERRE	02	55650 m²	269.51	C	TA	53.9	20	
										39338 m²				53.9	20	
															100	
							AK	TERRES	TERRE	03	13112 m²	67.38	C	TA	13.48	20
																20
																100
B	PRES	PRES	02	3200 m²	24.65	C	TA	4.93	20							
									20							
									100							
212ZT0004	2008	R874	LA FOSSE				TERRES	TERRE	02	11321 m²	77.56	C	TA	15.51	20	
															20	
															100	
212ZT0043	2008	R836	LE CHATELLIER		0035		SOL	SOLS		3931 m²	0		EP			
212ZT0117	2001	R888	LES GRANDES ROBINIERES		0019		TERRES	TERRE	02	29143 m²	199.66	C	TA	39.93	20	
															20	
															100	
212ZT0118	2001	R888	LES GRANDES ROBINIERES		0019		TERRES	TERRE	02	47118 m²	322.8	C	TA	64.56	20	
															20	
															100	
212ZT0139	2001	R874	LA FOSSE		0001		TERRES	TERRE	02	784 m²	5.37	C	TA	1.07	20	
															20	
															100	

ANNEE MAJ : 2020  
Commune : Essarts En Bocage

### Extrait de la matrice cadastrale

Compte  
+00588

PROPRIETAIRES				
N° personne	Identité	Adresse	Statut	Groupe de personne morale
PBDV2H	SCI SCI LES LOMBARDIERES né(e) le à	RUE DU STADE / 85600 BOISSIERE DE MONTAIGU (LA)	PROPRIETAIRE	PERSONNES MORALES NON REMARQUABLES

PROPRIETES NON BATIES															
Désignation des propriétés				Evaluation du Terrain											
Parcelle	AN	CODE RIVOLI	ADRESSE	Série tarif	Parcelle primitive	Subdi Fisc.	Nature de culture	Sous groupe de culture	Classe	Contenance m²	Revenu cadastral	COLL	NAT EXO	FRACTION RC EXO	% EXO
212ZT0140	2001	R874	LA FOSSE		0001		TERRES	TERRE	02	224 m²	1.54	C GC TS	TA TA TA	0.31 0.31	20 20 100
212ZT0141	2001	R874	LA FOSSE		0001		TERRES	TERRE	02	11784 m²	80.73	C GC TS	TA TA TA	16.15 16.15	20 20 100
212ZT0143	2016	R874	LA FOSSE		0002		EAUX	EAUX	03	559 m²	0.72	C GC TS	TA TA TA	0.14 0.14	20 20 100
212ZT0144	2001	R874	LA FOSSE		0003		TERRES	TERRE	03	342 m²	1.77	C GC TS	TA TA TA	0.35 0.35	20 20 100
212ZT0145	2001	R874	LA FOSSE		0003		TERRES	TERRE	02	90897 m²	622.71	C GC TS	TA TA TA	124.54 124.54	20 20 100
Surface Totale : 1258088 m²			Commune			Groupement de Communes									
Revenu imp. : 6994 EUR			Rev imp. : 4027 - Rev Exo. : 2967			Rev imp : 4027 - Rev Exo. : 2967									

Extrait de la matrice cadastrale

ANNEE MAJ : 2015  
Commune : Sainte-Florence

Compte  
+00072

**PROPRIETAIRES**

N° personne	Identité	Adresse	Statut
PBBQSR	L AIRABLE né(e) le à	PAR MR MIGNE OLIVIER / LOGIS DE LA RAILLERE / 85600 BOISSIERE DE MONTAIGU (LA)	PROPRIETAIRE

**PROPRIETES BATIES**

Aucun local n'est référencé pour ce compte propriétaire
---

**PROPRIETES NON BATIES**

Désignation des propriétés				Evaluation du Terrain											
Parcelle	AN	CODE RIVOLI	ADRESSE	Série tarif	Parcelle primitive	Subdi Fisc.	Nature de culture	Sous groupe de culture	Classe	Contenance m <sup>2</sup>	Revenu cadastral	COLL	NAT EXO	FRACTION RC EXO	% EXO
ZA0055	2000	B127	LE PATIS ROBINE	A			Carrières	Carrières	01	8408 m <sup>2</sup>	40.72		EP		
Surface Totale : 8408 m <sup>2</sup>															
Revenu imp. : 41 EUR															

**PIECES N°2**  
**MISE A JOUR DES RUBRIQUES ICPE ET IOTA**  
**CARRIERES MOUSSET – Les Lombardières**  
**Sainte-Florence – 85140 ESSARTS-EN-BOCAGE**

**DEMANDE DE MISE A JOUR DES RUBRIQUES ICPE**

Dans le cadre de l'application de la réglementation ICPE, la carrière des Lombardières apparaît devoir, au titre de l'antériorité de l'arrêté n°04-DRCLE/1-274 en date du 27 mai 2004 modifié, faire l'objet d'une mise à jour des rubriques suivantes :

Vous trouverez ci-dessous pour mémoire la synthèse des rubriques pour lesquelles la carrière des Lombardières est classée au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Au regard du courrier du 02/01/2017 :

<b>rubrique</b>	<b>activité</b>	<b>Régime actuel</b>
2510-1	Carrières (exploitation de). Exploitation de carrières, à l'exception de celles visées au 5 et 6.	A (sans modification)
2515-1a	Broyage, concassage, criblage, ensachage, pulvérisation, nettoyage, tamisage, mélange de pierres, cailloux, minerais et autres produits minéraux naturels ou artificiels ou de déchets non dangereux inertes. La puissance installée de l'ensemble des machines fixes concourant au fonctionnement de l'installation étant Installations de broyage, concassage, criblage, ensachage, pulvérisation, nettoyage, tamisage, mélange de pierres, cailloux, minerais et autres produits minéraux naturels ou artificiels ou de déchets non dangereux inertes, autres que celles visées par d'autres rubriques et par la sous-rubrique 2515-2. La puissance installée des installations, étant : supérieure à 550 kW	A (sans modification) 3030 kW
2517-1	Station de transit de produits minéraux ou de déchets non dangereux inertes autres que ceux visés par d'autres rubriques, la superficie de l'aire de transit étant : Supérieure à 30 000 m <sup>2</sup>	A (sans modification) 90 000 m <sup>2</sup>
1435-2	Stations-service : installations, ouvertes ou non au public, où les carburants sont transférés de réservoirs de stockage fixes dans les réservoirs à carburant de véhicules à moteur, de bateaux ou d'aéronefs. Le volume annuel de carburant liquide distribué étant : Supérieur à 100 m <sup>3</sup> d'essence ou 500 m <sup>3</sup> au total, mais inférieur ou égal à 20 000 m <sup>3</sup>	D

Afin de prendre en considération les modifications du Code de l'Environnement, nous sollicitons, par application du principe de l'antériorité du régime d'autorisation pour les rubriques concernées, la mise à jour du classement des rubriques ICPE suivantes :

- **Rubrique 2515-1-a :**

Basculement demandé :

- De : A – Autorisation –  
Installation de broyage, concassage, criblage... de pierres, la puissance installée des installations étant supérieure à 550 kW
- Vers : E – Enregistrement –  
Installations de broyage, concassage, criblage, ensachage, pulvérisation, lavage, nettoyage, tamisage, mélange de pierres, cailloux, minerais et autres produits minéraux naturels ou artificiels ou de déchets non dangereux inertes, en vue de la production de matériaux destinés à une utilisation...  
La puissance maximale de l'ensemble des machines fixes pouvant concourir simultanément au fonctionnement de l'installation étant supérieure à 200 kW

- **Rubrique 2517-1 :**

Basculement demandé :

- De : A – Autorisation –  
Station de transit de produits minéraux, la superficie de l'aire de transit étant supérieure à 30 000 m<sup>2</sup>
- Vers : E – Enregistrement –  
Station de transit, regroupement ou tri de produits minéraux ou de déchets non dangereux inertes autres que ceux visés par d'autres rubriques.  
La superficie de l'aire de transit étant supérieure à 10 000 m<sup>2</sup>

## DEMANDE D'INTEGRATION DES RUBRIQUES IOTA

Dans le cadre de l'application de la Loi sur l'Eau, tout projet d'installations, ouvrages, travaux, ou activités (IOTA) qui risque d'avoir un impact sur les milieux aquatiques et la ressource en eau est susceptible d'entrer dans le champ d'application des rubriques IOTA.

A ce titre, la carrière des Lombardières apparaît devoir, au titre de l'antériorité de l'arrêté n°04-DRCLE/1-274 en date du 27 mai 2004 modifié, faire l'objet d'une création de rubriques IOTA sur les 2 références suivantes :

- **Rubrique 2.1.5.0 :**

2.1.5.0	Rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol, la surface totale du projet, augmentée de la surface correspondant à la partie du bassin naturel dont les écoulements sont interceptés par le projet, étant :	
	1° Supérieure ou égale à 20 ha	(A)
	2° Supérieure à 1 ha mais inférieure à 20 ha	(D)

En ce sens, le site représentant une surface totale supérieure à 20 ha, l'antériorité sollicitée en autorisation est la rubrique IOTA « 2.1.5.0 – 1 ».

- **Rubrique 3.2.3.0 :**

3.2.3.0	3.2.3.0. Plans d'eau, permanents ou non :	
	1° Dont la superficie est supérieure ou égale à 3 ha	(A)
	2° Dont la superficie est supérieure à 0,1 ha mais inférieure à 3 ha	(D)
	<i>Ne constituent pas des plans d'eau au sens de la présente rubrique les étendues d'eau réglementées au titre des rubriques 2.1.1.0., 2.1.5.0. et 3.2.5.0. de la présente nomenclature, ainsi que celles demeurant en lit mineur réglementées au titre de la rubrique 3.1.1.0.  Les modalités de vidange de ces plans d'eau sont définies dans le cadre des actes délivrés au titre de la présente rubrique.</i>	

En ce sens, le plan d'eau prévu pour la remise en état en fin d'exploitation du site par représentant une surface supérieure à 3 ha, l'antériorité sollicitée en autorisation est la rubrique IOTA « 3.2.3.0 – 1 ».

**PIECES N°3**  
**MISE A JOUR DU PLAN FINAL DE REMISE EN ETAT**  
**DE LA CARRIERE DES LOMBARDIERES**

**CARRIERES MOUSSET – Les Lombardières**  
**Sainte-Florence – 85140 ESSARTS-EN-BOCAGE**

Ci-après, veuillez trouver le plan à l'échelle 1/5000 de remise en état final de la carrière des Lombardières sur la commune nouvelle d'Essarts-en-Bocage.

Ce plan intègre l'ensemble des surfaces du périmètre ancien de la carrière, ainsi que les surfaces objet de la demande d'extension.

Il a été établi dans le respect des principes du plan initial annexé à l'arrêté préfectoral de 2004, en veillant à assurer l'intégration paysagère des parcelles concernées.

Aucune modification n'a été apportée au périmètre d'excavation, prévu en plan d'eau.

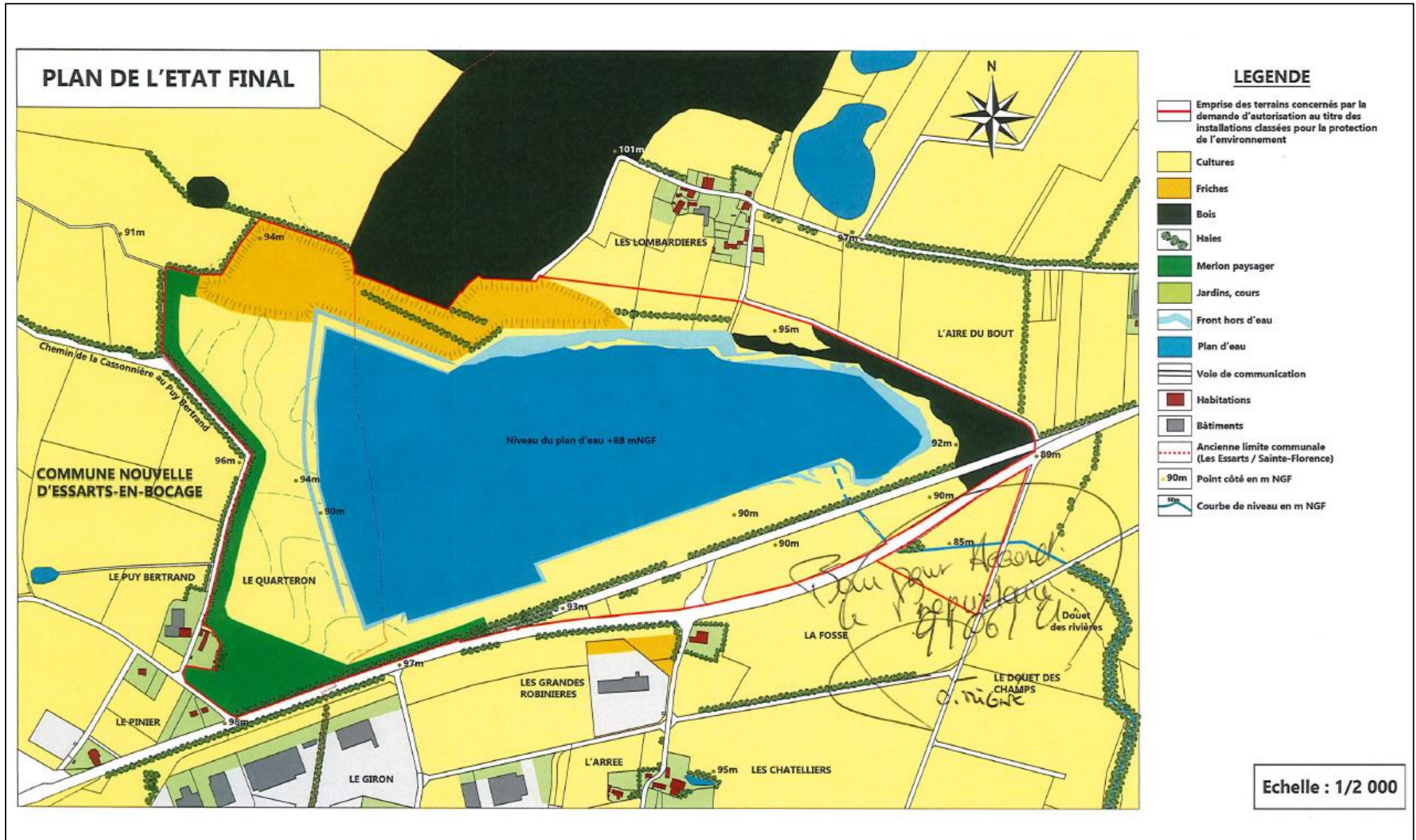
Afin d'attester de son accord, Monsieur Olivier MIGNE, propriétaire des parcelles sous contrat de forage, a contresigné une copie du plan de l'état final.

Pour ce qui concerne le volet Urbanisme, en application du Code de l'Environnement (Paragraphe I - Alinéa 7 de l'article R.512-6), le Président de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts a émis un avis favorable, dont des copies de la réponse par courrier et de la contre-signature du plan sont également fournies.

Enfin, plusieurs coupes transversales ont été simulées pour représenter l'état final de la carrière, après réaménagement.









Saint-Fulgent, le 01 JUL. 2021

Jacky DALLET  
Président  
Communauté de communes  
du Pays de Saint-Fulgent – Les  
Essarts

à

Eric DAVID  
Directeur QSE et Foncier  
Carrières Mousset  
Les Lombardières  
85140 ESSARTS EN BOCAGE

Objet : Saisine de l'autorité compétente en matière d'urbanisme/planification relative aux modalités de remise en état définitif de la carrière des Lombardières sur la commune d'Essarts en Bocage

Contact : Claudie BONNET  
☎ : 02.51.43.81.61

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de votre saisine en application de l'article R512-6 du Code de l'environnement, vous indiquez que les modalités de réaménagement du site sis Les Lombardières sur la commune d'Essarts en Bocage à l'arrêt de son exploitation seront les suivantes :

- Remise en culture
- Maintien de friches et zones boisées
- Maintien de haies bocagères et de merlons paysagers
- Réalisation d'un plan d'eau pouvant avoir un usage futur de réserve d'irrigation

Il est également indiqué que l'usage postérieur de cette emprise sera agricole (zone A contre zone AEc actuellement).

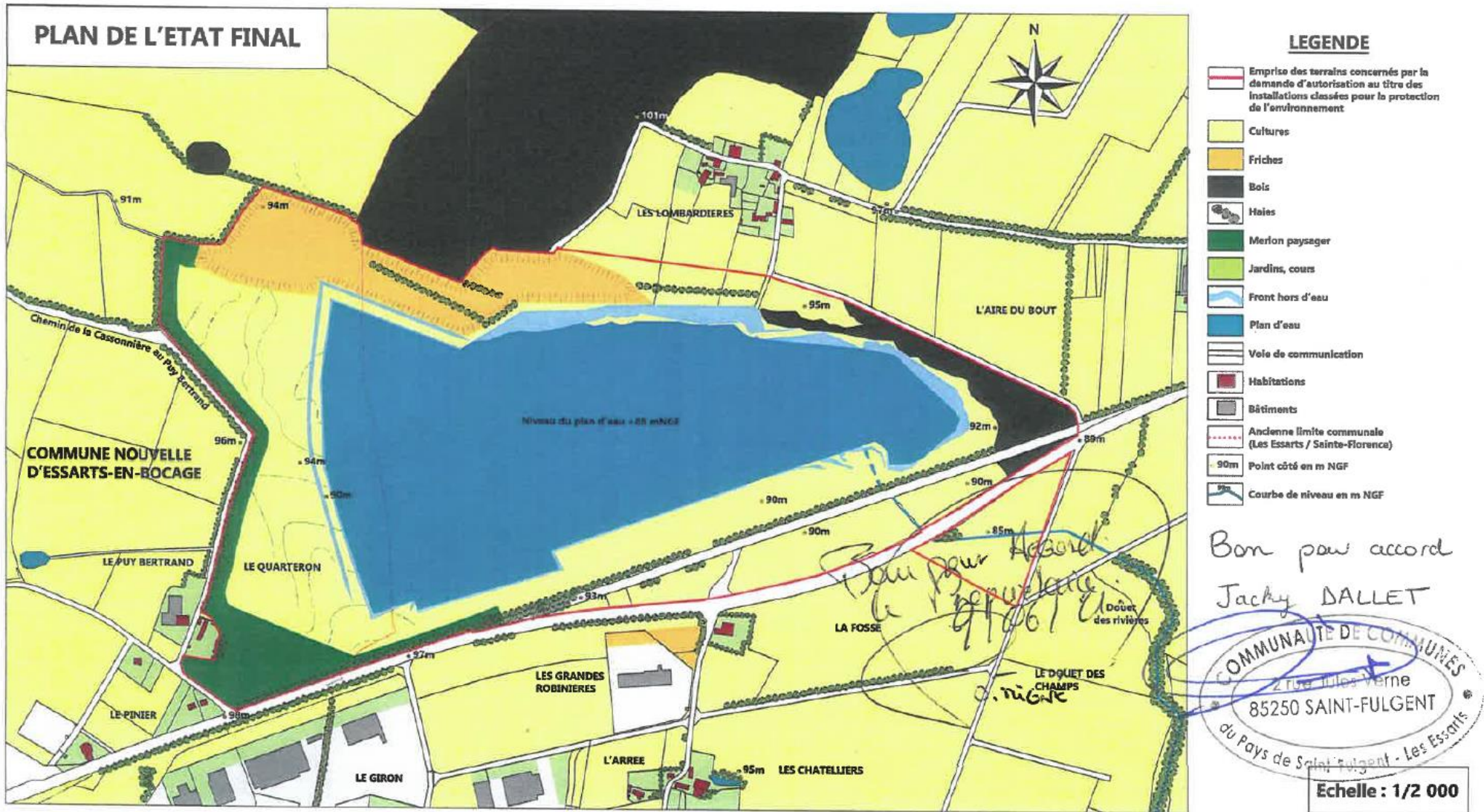
Je vous informe que j'émet un avis favorable à votre programme de réaménagement du site au terme de son exploitation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



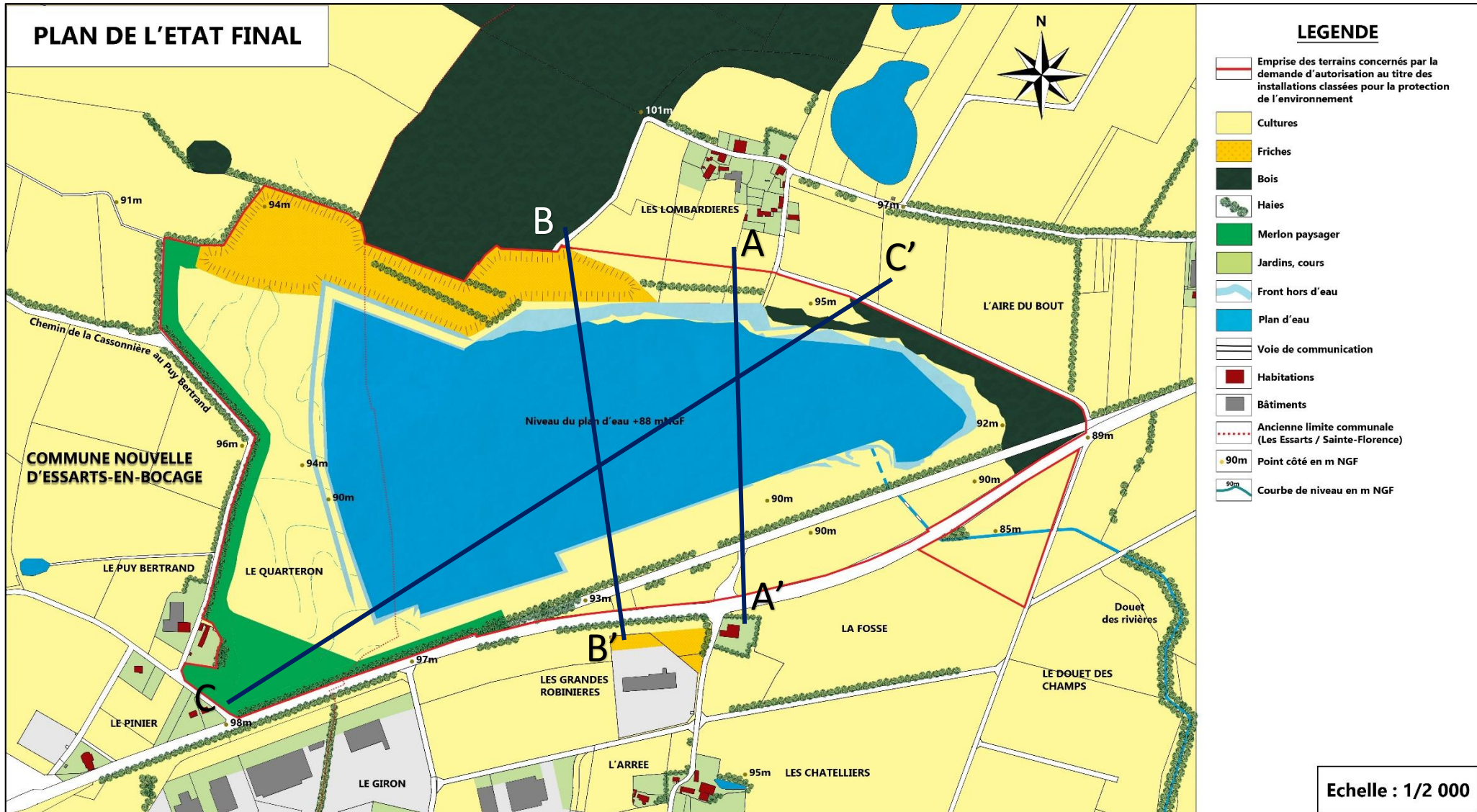
Le Président,  
Jacky DALLET



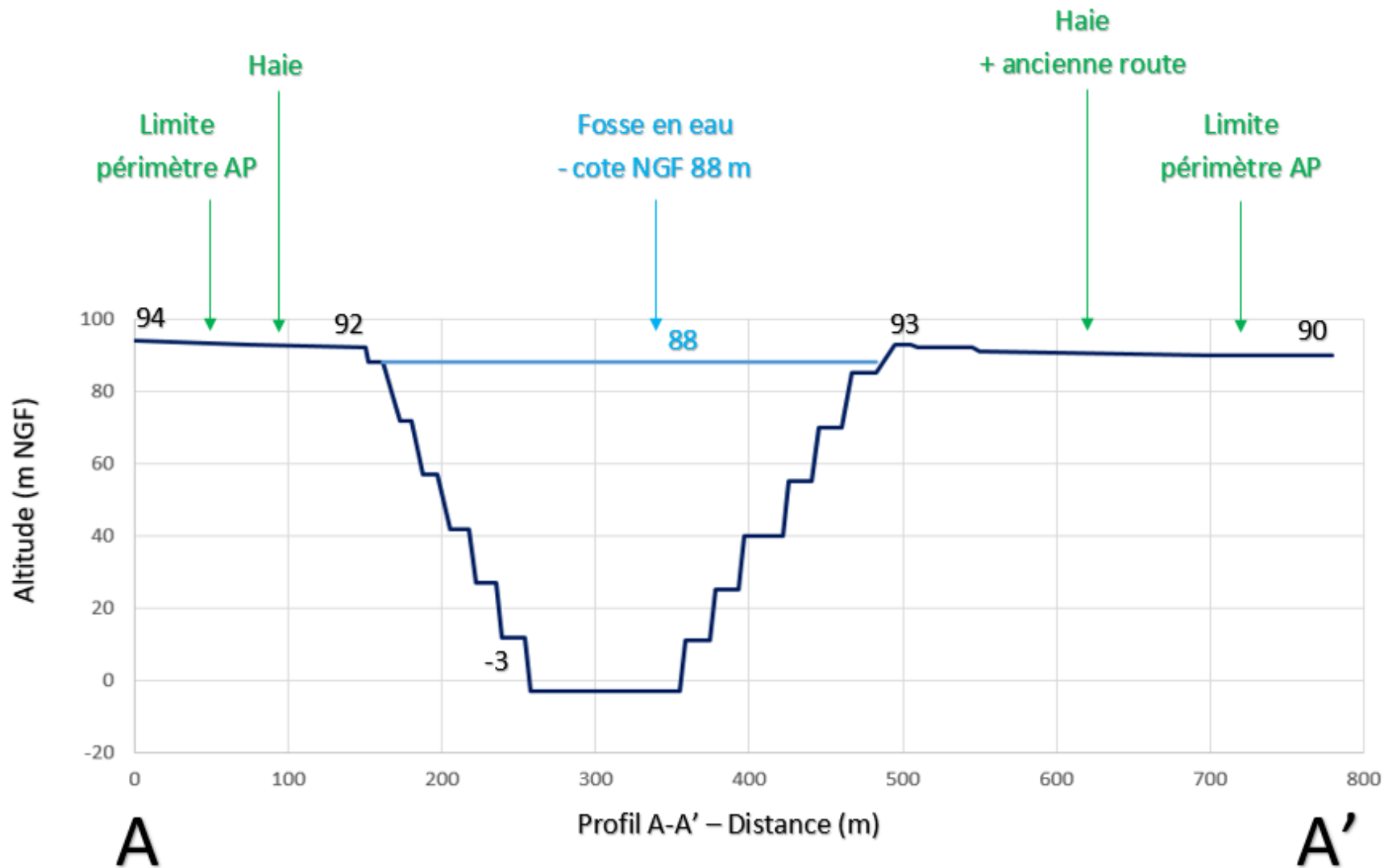


# Position des profils A-A' – B-B' – C-C'

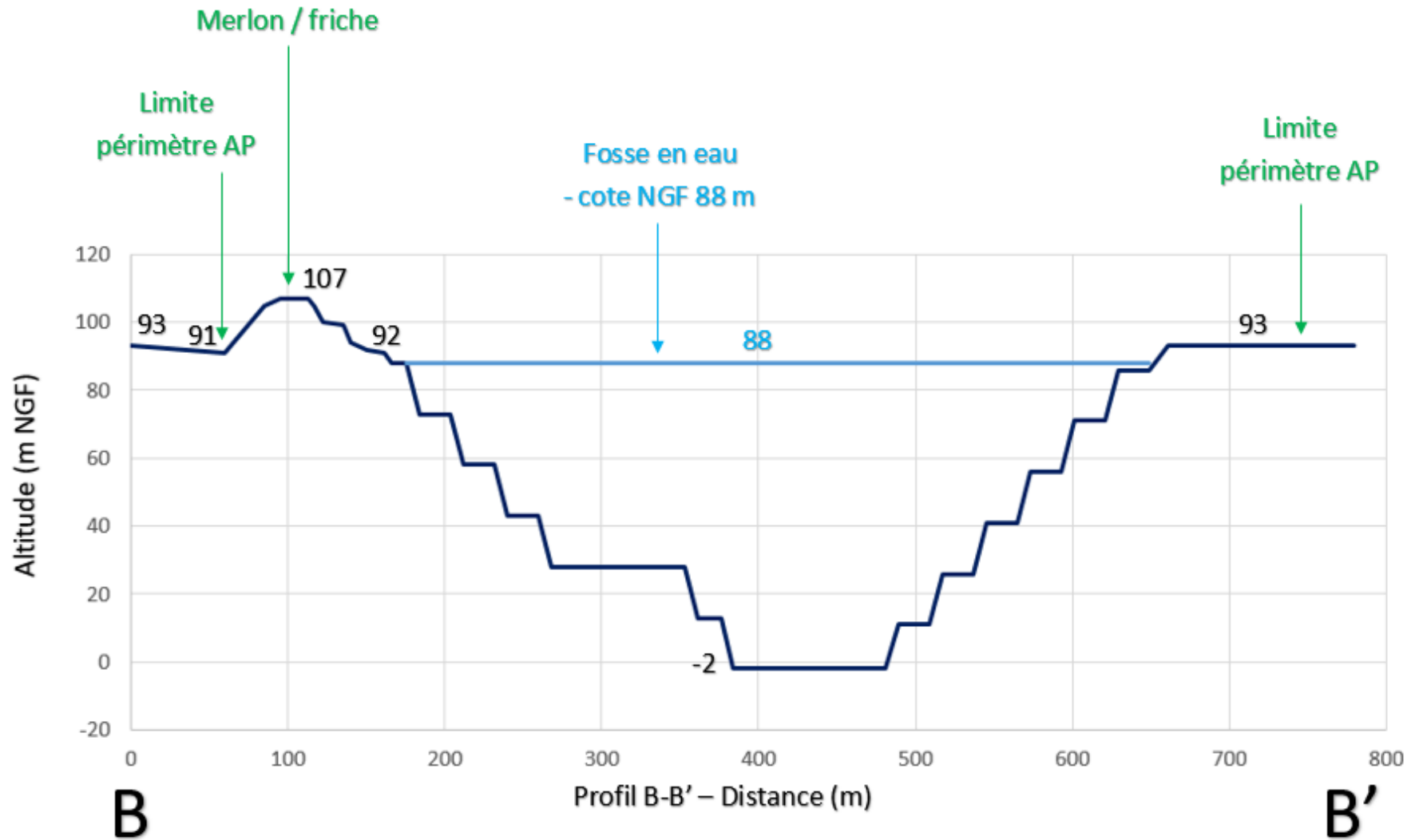
3 profils ont été simulés pour préciser les conditions de remise en état du site, en voici les positions :



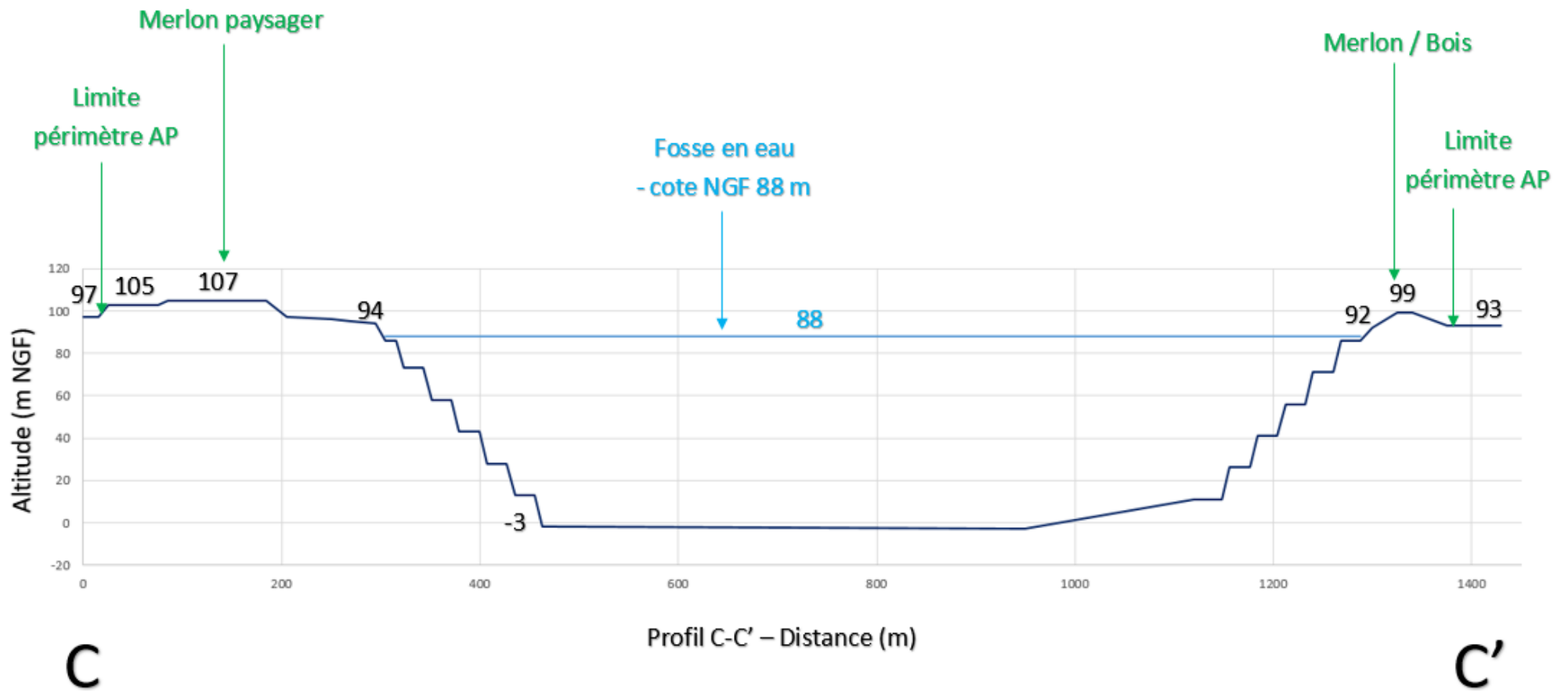
# Plan projet état final - Profil A-A'



# Plan projet état final - Profil B-B'



# Plan projet état final - Profil C-C'



**PIECES N°4**  
**COMPATIBILITE DES DOCUMENTS D'URBANISME AVEC LA DEMANDE D'EXTENSION**  
**DE LA CARRIERE DES LOMBARDIERES**

**CARRIERES MOUSSET – Les Lombardières**  
**Sainte-Florence – 85140 ESSARTS-EN-BOCAGE**

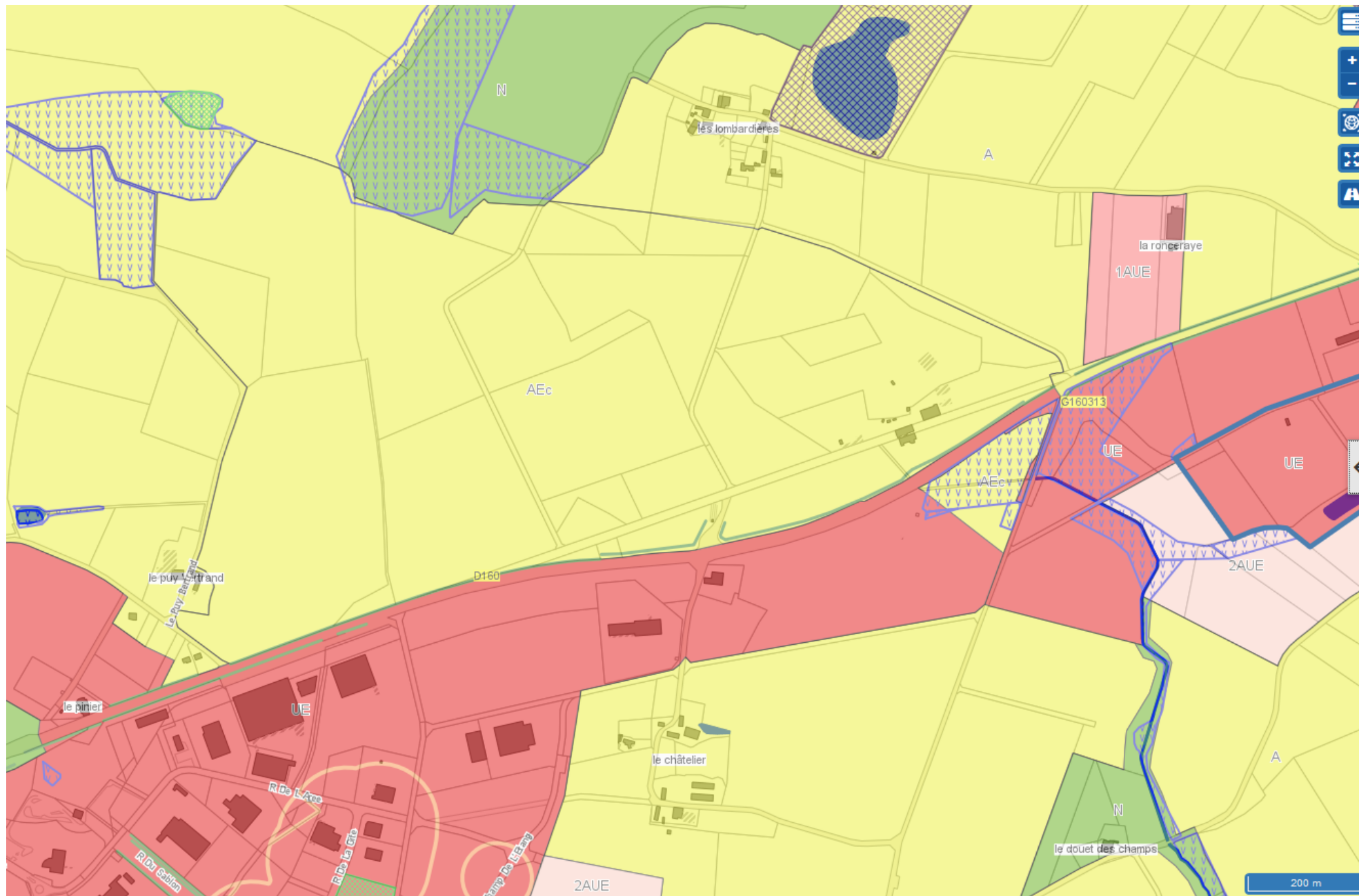
Ci-après, veuillez trouver :

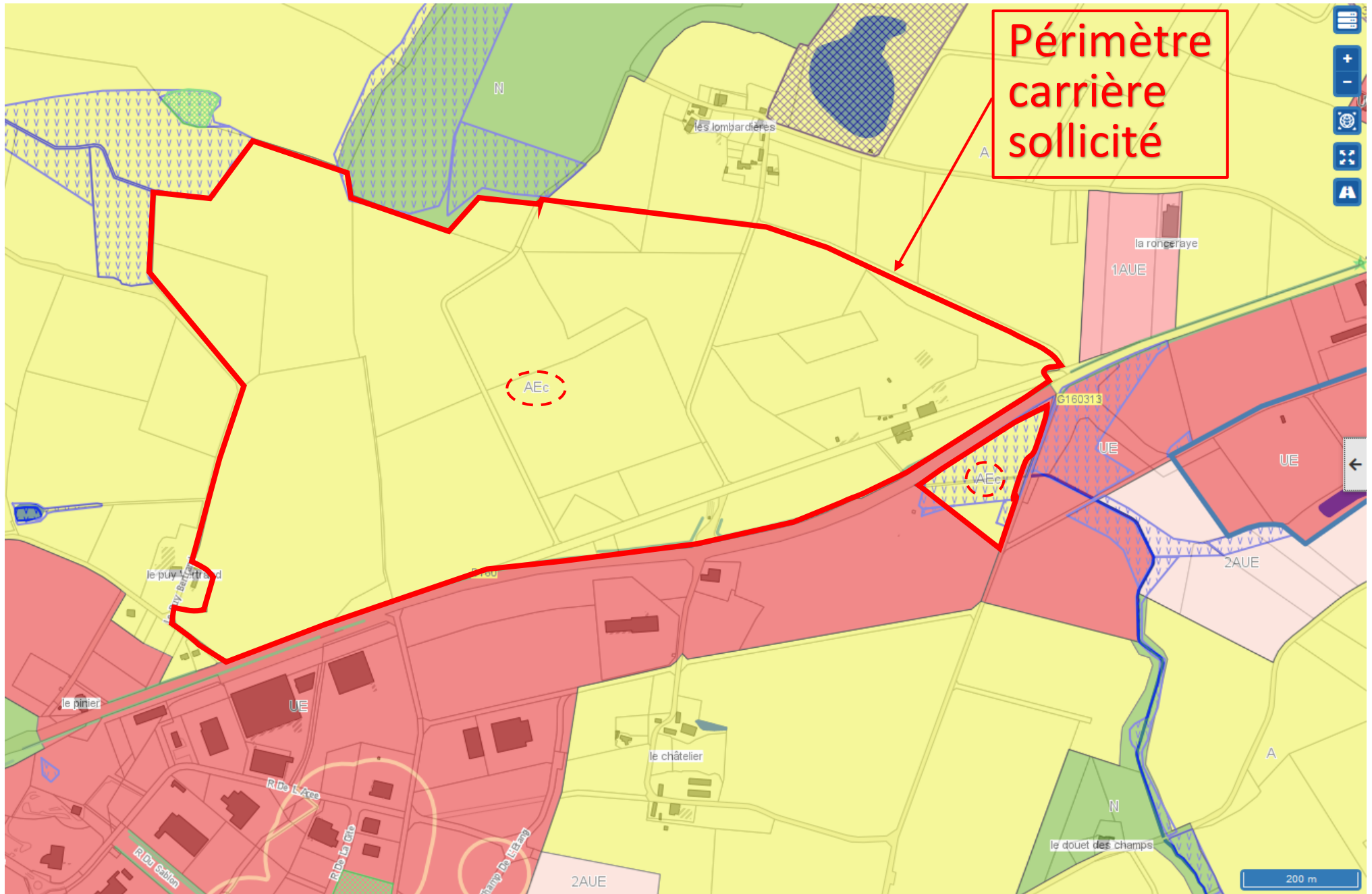
- Un extrait de la représentation cartographique du PLUiH en application sur la commune d'Essarts-en-Bocage intégrant le périmètre de la carrière des Lombardières.
- Un extrait du règlement du PLUiH, précisant les spécificités du zonage AEc, relatif à l'exploitation de carrière.

Le PLUiH concerne l'ensemble des communes faisant partie de la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts.

L'ensemble des parcelles du périmètre objet de la demande d'extension est identifié en secteur AEc, y autorisant l'exploitation de la carrière. Au sein du zonage Agricole A, l'activité économique est identifiée AE, et le secteur spécifique à l'activité Carrières est précisé par l'indice c (AEc).









COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU PAYS DE SAINT-FULGENT - LES ESSARTS

**PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL - HABITAT**

*Élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal habitat prescrite le 9 juin 2015, arrêtée le 21 mars 2019*

DOSSIER APPROUVÉ LE : 19  
décembre 2019

RÈGLEMENT

atelierurbanova  
urbanisme & architecture



Eric ENON  
Paysagiste concepteur



## DÉFINITION ZONES AGRICOLES

### ÉLÉMENTS INFORMATIFS SUR LA ZONE A

ZONE A

La **zone A** caractérise des espaces à vocation agricole et accueille les parties urbanisées correspondant aux écarts et hameaux intégrés à la zone agricole. Ces terres agricoles sont à protéger en raison de leur potentiel agronomique, biologique ou économique.

#### ZONE A ET SECTEUR *Ard*

SECTEUR *Ard*

Le **secteur *Ard***, quant à lui, caractérise des espaces dont la vocation est agricole mais également l'accueil de résidences démontables destinées à l'habitat permanent.

Les règles énoncées ci-dessous pour la zone A, sont essentiellement destinées à :

- Préserver et valoriser des espaces présentant un potentiel agronomique, biologique ou économique ainsi que le paysage qui leur est attaché,
- Maitriser l'extension des habitations en milieu agricole.

Pour les éléments qui la concernent, la zone A est également soumise aux **dispositions générales et communes du règlement**.

### ÉLÉMENTS INFORMATIFS SUR LA ZONE AE

ZONE AE

La **zone AE** caractérise des espaces à vocation économique disséminés au sein de la zone agricole.

#### ZONE AE, SECTEURS AEc, AEcd ET AEe

Pour les éléments qui la concernent, la zone AE est également soumise aux **dispositions générales et communes du règlement**.

SECTEURS AEc  
et AEcd

Le **secteur AEc** caractérise des espaces dont la vocation est l'exploitation des ressources du sol et du sous-sol (carrières).

Le sous-secteur **AEcd** caractérise l'espace d'un site de carrière qui pourra admettre une diversification d'activité.

SECTEUR AEe

Le **secteur AEe**, quant à lui, caractérise des espaces agricoles pouvant accueillir des éoliennes non domestiques.

### ÉLÉMENTS INFORMATIFS SUR LA ZONE AH

ZONE AH

La **zone AH** caractérise des **espaces à vocation d'habitat** présents au sein de la zone agricole.

Pour les éléments qui la concernent, la zone AH est également soumise aux **dispositions générales et communes du règlement**.

**PIECES N°5**  
**PROJET DE MISE A JOUR DES GARANTIES FINANCIERES**  
**INTEGRANT LE NOUVEAU PERIMETRE ENVISAGE DE LA CARRIERE**

**CARRIERES MOUSSET – Les Lombardières**  
**Sainte-Florence – 85140 ESSARTS-EN-BOCAGE**

Ci-après, veuillez trouver le calcul permettant la mise à jour des garanties financières précisées à l'article 6 de l'arrêté préfectoral n°04-DRCLE/1-274 en date du 27 mai 2004 modifié.

Les éléments ci-dessous sont détaillés au regard des évolutions des différentes surfaces, dans le cadre de l'extension sollicitée :

- **L'ensemble des surfaces en extension à l'Ouest et au Nord** doivent être considérées comme « surfaces non exploitées ou remises en état » :
  - D'une part, puisque les travaux d'élargissement du merlon seront terminés avant la fin de la phase 4 en cours,
  - Et d'autre part, puisque les autres surfaces sollicitées en extension ne seront pas exploitées.

Ces parcelles n'impactent donc pas les surfaces S1, S2 ou S3.

- **Les parcelles réduites du fait du giratoire à l'Est du site** correspondent au total à 3 110 m<sup>2</sup>, soit 0,31 ha.  
Le tableau ci-dessous récapitule les écarts de surface ICPE engendrés par les cessions au Conseil Départemental pour la création du giratoire.

Parcellaire : Arrêté préfectoral 04-DRCLE/1-274			Parcellaire : Mise à jour 2021					
Parcelles	Surface totale (m <sup>2</sup> )	Surface ICPE (m <sup>2</sup> )	ACTION	Parcelles	Surface totale (m <sup>2</sup> )	Surface ICPE (m <sup>2</sup> )	Ecart surface ICPE (m <sup>2</sup> )	Commentaires
ZA 106	11 540	11 540	REDUITE POUR GIRATOIRE (changement id.)	212 ZA 129	11 505	11 505	-35	Parcelle située à l'Est (réduction surface - giratoire)
ZA 33	17 340	17 340	REDUITE POUR GIRATOIRE (changement id.)	212 ZA 124	16 163	16 163	-1 177	Parcelle située à l'Est (réduction surface - giratoire)
ZA 57	22 261	21 896	REGROUPEMENT PP + REDUITE POUR GIRATOIRE (changement id.)	212 ZA 127	22 222	22 222	-39	Parcelle située à l'Est (réduction surface - giratoire)
ZA 57 pp	22 261	365	REGROUPEMENT PP + REDUITE POUR GIRATOIRE (changement id.)	/	/	/	/	
ZT 1	12 792	12 792	REDUITE POUR GIRATOIRE (changement id.)	212 ZT 141	11 784	11 784	-1 008	Parcelle située à l'Est (réduction surface - giratoire)
ZT 2	1 068	1 068	REDUITE POUR GIRATOIRE (changement id.)	212 ZT 143	559	559	-509	Parcelle située à l'Est (réduction surface - giratoire)
ZT 45 pp	91 239	17 140	REDUITE POUR GIRATOIRE (changement id.)	212 ZT 145 pp	90 897	16 798	-342	Parcelle située à l'Est (réduction surface - giratoire)
							<b>-3 110</b>	<b>: Ecart de surface lié au Giratoire (m<sup>2</sup>)</b>

Ces surfaces doivent en toute logique être déduites de la surface S1 «Surface de l'emprise des infrastructures au sein de la surface autorisée ».

Ainsi, par rapport aux surfaces initialement déclarées dans le dossier de demande d'autorisation d'exploitation de 2004, pour les 3 phases restantes (4, 5 et 6), 0,31 ha sont retirés de la surface S1 estimée, afin de permettre la mise à jour des montants de garanties financières.

Vous trouverez donc ci-dessous la synthèse réalisant la mise à jour des garanties financières pour la carrière des Lombardières, en accord avec la demande d'extension sollicitée par CARRIERES MOUSSET, et en tenant compte de l'évolution de l'indexation TP 01 :

PARAMETRES D'INDEXATION				
TVA			Index TP01	
mai-09	TVAo	0,18	lo	94,3
mars-20	TVAr	0,20	lr	111,2
<b>Coefficient <math>\alpha = (lr/lo) \times [(1 + TVAr) / (1 + TVAo)] =</math></b>				<b>1,1992</b>

PHASE 4 (en cours) 05/2021 - 05/2024	PHASE 5 05/2024 - 05/2029	PHASE 6 05/2029 - 05/2034
---	------------------------------	------------------------------

ESTIMATION DES SURFACES				
Surface totale	(ha)	84,32	84,32	84,32
S1 = Surface de l'emprise des infrastructures au sein de la surface autorisée	(ha)	19,44	18,94	18,99
S2 = Surface en chantier, diminuée de la surface en eau et des surfaces remises en état	(ha)	1,50	1,40	1,40
S3 = Surface de fronts hors d'eau non remis en état et nécessitant des travaux	(ha)	0,34	0,34	0,34

CALCUL DES MONTANTS NON INDEXES					
Coût unitaire (ha) en € TTC		Base	Montant TTC	Montant TTC	Montant TTC
C1	15 555 €	S1	302 389 €	294 612 €	295 389 €
C2 (0 à 5 ha)	36 290 €	S2	54 435 €	50 806 €	50 806 €
C2 (5 à 10 ha)	29 625 €	S2			
C2 (> à 10 ha)	22 220 €	S2			
C3	17 775 €	S3	6 044 €	6 044 €	6 044 €

MONTANT A PROVISIONNER ET INDEXATION				
TOTAL TTC (€) avant indexation : C = S1xC1 + S2xC2 + S3xC3	mai-09	362 868 €	351 461 €	352 239 €
<b>TOTAL TTC (€) indexé = <math>\alpha \times (S1 \times C1 + S2 \times C2 + S3 \times C3)</math></b>	<b>mars-20</b>	<b>435 160 €</b>	<b>421 480 €</b>	<b>422 410 €</b>

En cas d'accord sur la demande d'extension, les garanties financières de la phase actuelle s'élèveraient donc à 435 160 €.

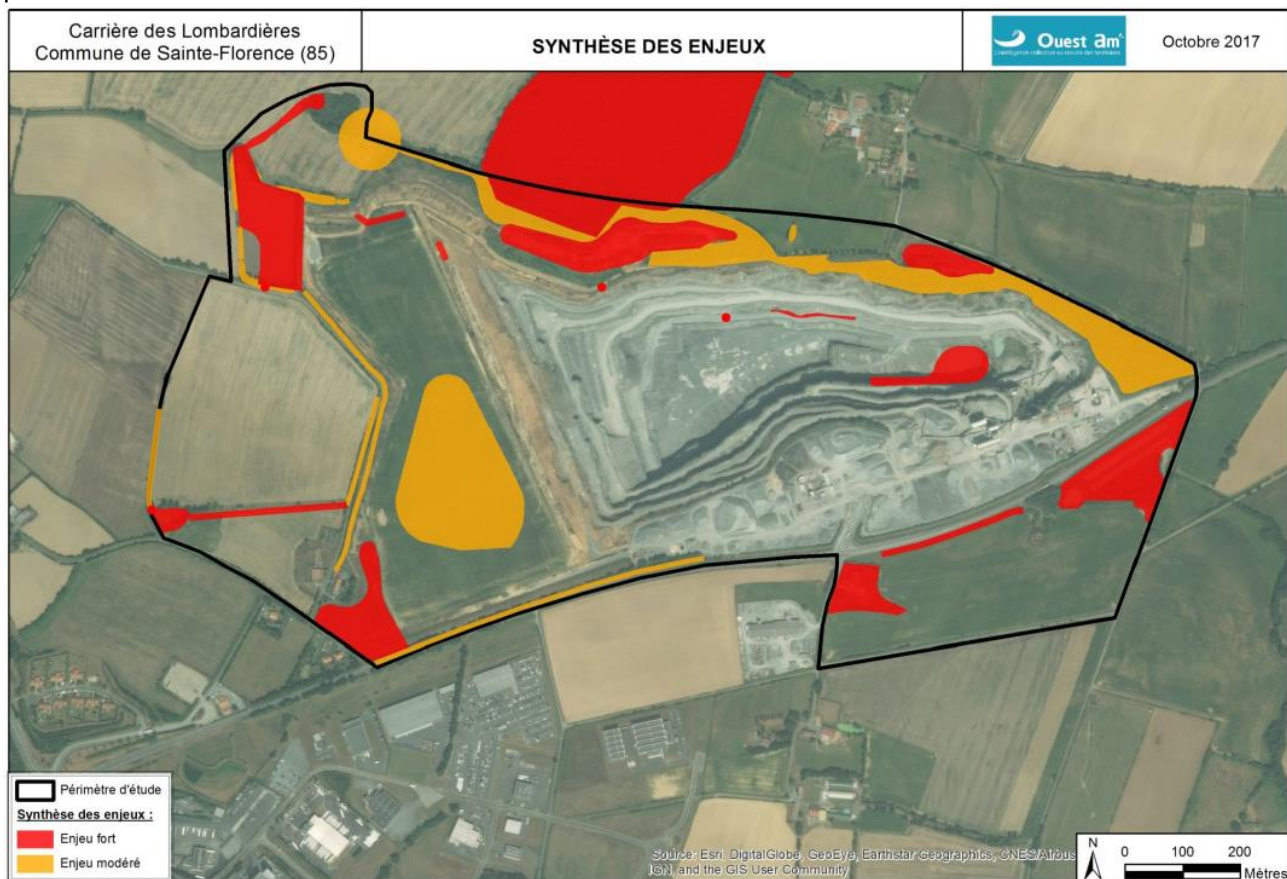
**PIECES N°6**  
**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**  
**RELATIVES A LA DEMANDE D'EXTENSION DE LA CARRIERE**

**CARRIERES MOUSSET – Les Lombardières**  
**Sainte-Florence – 85140 ESSARTS-EN-BOCAGE**

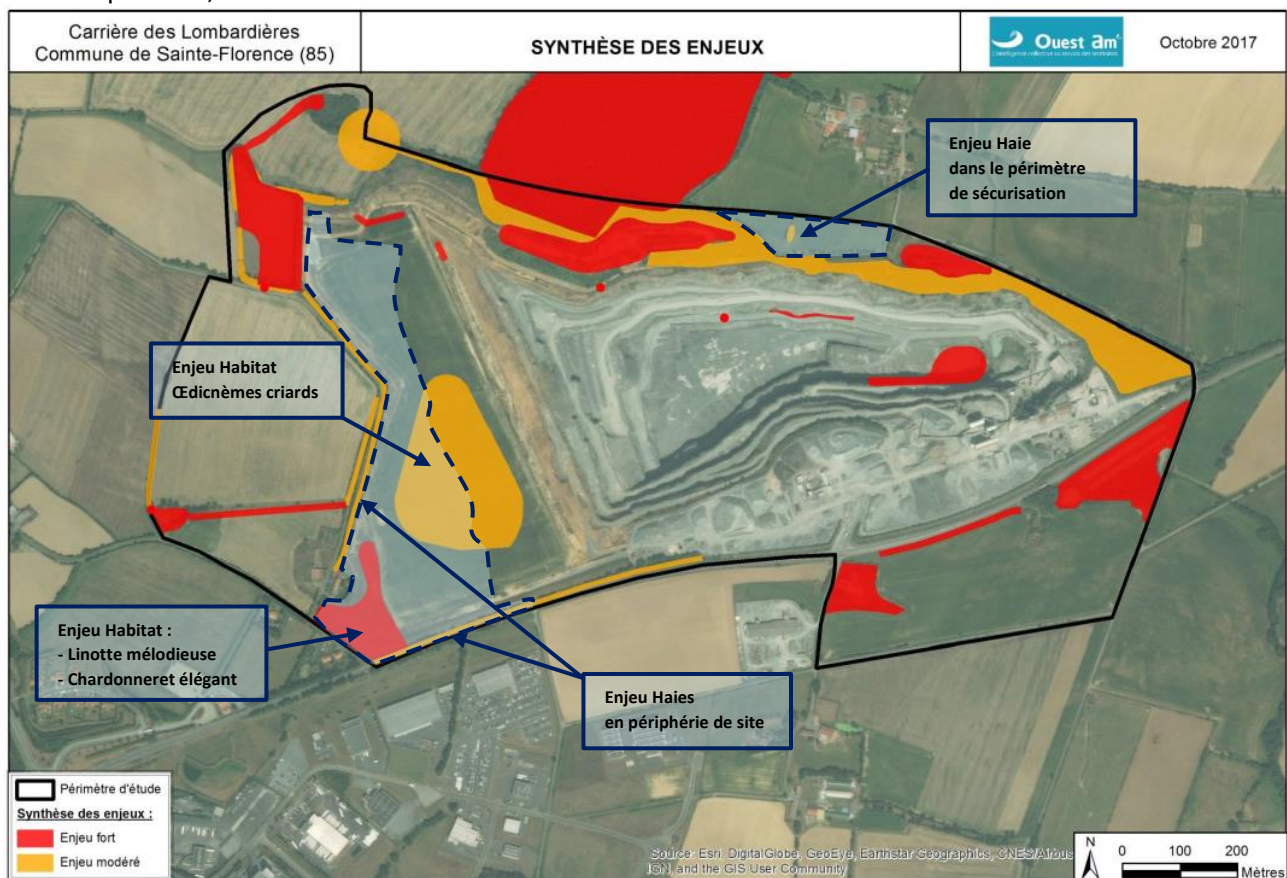


## ENJEUX FAUNE-FLORE-HABITATS

Un diagnostic habitats – faune – flore réalisé en 2017 par Ouest Am' identifie les enjeux à prendre en considération pour la carrière.



En surimpression, les surfaces demandées en extension :



L'ensemble de ces enjeux ont été pris en considération dans la préparation du projet, en veillant au respect du principe de la séquence ERC « Eviter / Réduire / Compenser ».

## Respect des enjeux faune-flore-habitats au regard de l'élargissement du merlon près du village du Puy Bertrand

Extrait carte Ouest Am' « Oiseaux patrimoniaux »



Extrait du plan de remise en état (merlon élargi)



Les seuls travaux prévus dans les zones en extension sont ceux d'élargissement du merlon à l'Ouest, près du village de Puy Bertrand, où l'enjeu fort (en rouge) concerne le maintien des habitats et la présence des 2 espèces suivantes :

- **Linotte mélodieuse.**
- **Chardonneret élégant.**

Ces travaux seront réalisés en dehors des périodes de nidification (mai à août), sans modification de l'habitat actuel, car le merlon sera élargi et non surélevé. A terme, cela offrira même, après élargissement et végétalisation, un habitat équivalent complémentaire. Ce futur plateau fera l'objet d'une action de broyage/fauchage spécifique : fauchage partiel et tardif, permettant de maintenir un ensemble d'habitats propices à la variété de la biodiversité s'y installant. Pour en assurer le suivi, un état « faune-flore-habitat » sera réalisé périodiquement pour en connaître l'évolution dans le temps.

Les zones potentielles de nidage des **œdicnèmes criards** (sols empierrés ou sols en culture) ne seront pas impactées. A ce jour, une délimitation par panneaux et merlons est réalisée sur la partie empierrée, pendant toute la période de nidification potentielle (mars/septembre). Ces surfaces ne seront pas circulées, même dans les phases d'apport des matériaux nécessaires à la constitution de l'élargissement du merlon.



Les haies bordant le site ne seront pas impactées par la demande d'extension côté Ouest (direction Les Essarts). Elles bordent le périmètre, soit en limite, soit juste en extérieur du périmètre.

Vous retrouverez ci-dessous un rappel de l'aménagement existant :



Aménagement en limite extérieure du site, sur le chemin de la Cassonnière au Puy Bertrand :

- chemin
- fossé
- haie arbustive continue
- clôture
- merlon paysager

Aménagement en limite extérieure du site, le long de la D160 en direction de Puy Bertrand :

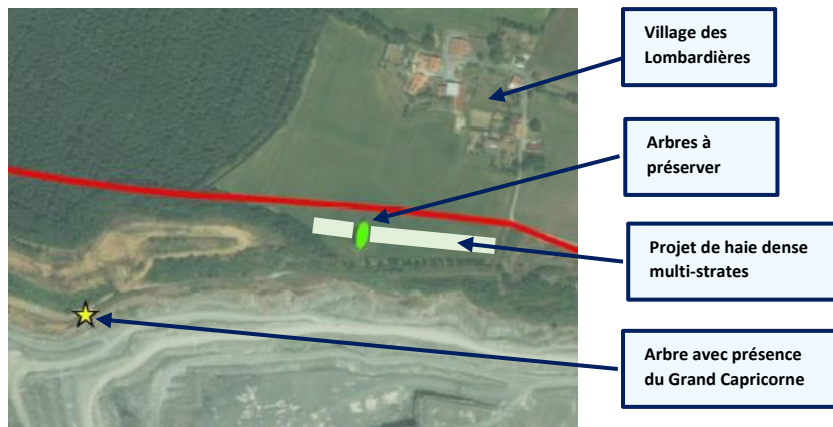
- route
- fossé
- haie multistratée continue
- clôture
- merlon paysager



Panneautage extérieur au site, posé sur le grillage de la clôture, rappelant l'interdiction d'accès et les dangers inhérents à l'accès sur la carrière.

Pour ce qui concerne l'extension sollicitée pour la sécurisation du site, côté village des Lombardières au Nord, plusieurs arbres remarquables ont été identifiés dans la zone concernée de l'extension. Ces arbres seront maintenus et pourront notamment, dans le temps, servir d'habitat aux xylophages, dont le Grand Capricorne, présent sur le site sur des arbres non situés dans le cadre du projet actuel.

Ces arbres déjà présents seront complétés (alignement prévu dans un axe Ouest/Est) pour constituer une **haie épaisse multi-strates**, intégrant des essences locales.



Concernant les espèces protégées, il est également à noter la présence remarquable du **faucon pèlerin** sur la carrière des Lombardières. Cette présence est suivie depuis plusieurs années par la LPO (Monsieur François GOSSMANN).

Les zones de nichage utilisées depuis plusieurs années ne sont pas concernées par le projet, car situées à l'intérieur du périmètre d'excavation, sur des fronts anciens de l'exploitation. A noter que le nichage 2021 a abouti à l'envol de 3 juvéniles fin mai / début juin.

Les autres enjeux « faune-flore-habitats » identifiés par Ouest Am' ont été évités et ne sont donc pas impactés par le projet : flore dans son ensemble, reptiles, amphibiens, chiroptères, invertébrés.

Un échange a également été organisé sur la carrière, le 9 juin 2021, en présence de Madame STEIN (DREAL 85) et Monsieur PORTIER (Office Français de la Biodiversité), afin de présenter le projet dans son ensemble.